

Ouverture de la session
parlementaire d'automne
*Habib El Malki loue les
mesures prises sur Hautes
instructions Royales pour
lutter contre le Covid-19*
Page 4



Mise en œuvre de mesures de lutte contre
le coronavirus par le ministère de la Justice

*Mohamed Benabdelkader
se réunit en visioconférence
avec les sous-directeurs
de son département*
Page 5



Saaïd Amzazi
*Il n'y aura pas d'année blanche
pour cause de pandémie* Page 3



A quelles conditions
sortir du confinement ?
*Lever les restrictions
trop rapidement pourrait
entraîner une résurgence
mortelle*
Page 12

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 8987

Lundi 13 Avril 2020

La réponse souhaitée viendra-t-elle du Fonds spécial ?

*Les migrants
travaillant au
Maroc privés
du Ramed et
de la CNSS*



Page 2

La réponse souhaitée viendra-t-elle du Fonds spécial ?

Actualité



1,3 million est le nombre de personnes à avoir bénéficié de la subvention directe versée par le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus. Les chiffres du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration indiquent que ces aides ont profité à 600.000 ménages opérant dans le secteur informel et à 700.000 salariés affiliés à la CNSS. Qu'en est-il de la population migrante active ?

« Jusqu'à preuve du contraire, il n'y a eu aucun migrant qui ait bénéficié des mesures d'accompagnement gouvernementales destinées à préserver le pouvoir d'achat des salariés des entreprises en difficulté face à l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie du Covid-19 », nous a fait savoir Franck Lyanga, secrétaire général de l'ODT-travailleurs immigrés. Et de poursuivre : « On dit que charité bien ordonnée commence par soi-même et, du coup, on pense que ces mesures qui ne concernent que les nationaux seront généralisées à tout le monde dans un deuxième temps. A ce propos, et en tant que syndicat qui défend les droits des travailleurs migrants, nous avons adressé une lettre au ministère de l'Intérieur afin que lesdites mesures soient appliquées aux migrants qui font partie intégrante de la société marocaine. Nous

attendons toujours une réponse à notre requête ».

Des propos que partage parfaitement Hayat Barrahou, présidente de l'Instance de solidarité avec les immigrés asiatiques (ISIA), qui nous a affirmé que de nombreux salariés vivent dans la misère. C'est le cas de plusieurs femmes domestiques issues des pays asiatiques et qui se sont retrouvées sans ressources et livrées à elles-mêmes. « Plusieurs d'entre elles ont été contraintes d'arrêter de travailler sur décision de leur employeur sans être payées en retour. Même celles qui sont encore confinées dans les maisons de leurs employeurs, leur situation est inquiétante puisqu'elles sont contraintes de travailler plus qu'il n'en faut tout en étant privées de leur droit au repos hebdomadaire. Ceci d'autant plus qu'elles ne savent pas si ces extras seront comptabilisés dans leur salaire ou non », nous a-t-elle révélé.

Pour notre interlocutrice, l'Etat a accordé la priorité aux Marocains et a oublié les migrants alors que la loi du pays reconnaît ces derniers. « En tant qu'association, nous ne pouvons rien faire pour ces migrants notamment ceux qui sont dans le besoin puisque nous ne sommes pas subventionnés. Nous avons toujours fonctionné grâce à la solidarité mais tout le monde aujourd'hui est dans le be-

soin... Ceci d'autant plus qu'il est difficile de se déplacer dans la ville ou entre les villes dans ce contexte de confinement, pour porter secours ou aider ces migrants. Dernièrement, nous avons galéré pour faire sortir une Asiatique et l'emmener à l'hôpital pour accoucher », nous a-t-elle

précisé.

Hayat Barrahou nous a révélé, en outre, que les femmes asiatiques font l'objet de discrimination dans la rue en raison de leur origine. « Elles sont souvent insultées et stigmatisées dans la rue puisqu'on les qualifie de corona mais aucune d'entre elles n'a fait entrer le virus au Maroc ».

Peu de migrants sont affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale et nombreux sont ceux qui travaillent dans le secteur informel et n'ont pas la carte Ramed en dépit des conventions signées entre le département des MRE et l'ANAM.

Selon les données de la CNSS, le nombre des travailleurs migrants s'élevait à 26.283 en 2017.

La majeure partie de ces travailleurs (9.578) exerçaient dans le secteur des services, 3.779 dans le secteur du commerce, 2.689 dans l'industrie manufacturière et 2.410 dans la construction. Par contre, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche ne comptait que 354 travailleurs migrants.

Le manque de données approfondies (auto-emploi, secteur informel, productivité et valeur ajoutée, effet de substitution par rapport aux émigrés...) complique l'évaluation de l'impact réel de la migration sur le marché du travail marocain.

Hassan Bentaleb



Les migrants
travaillant
au Maroc privés
du Ramed et
de la CNSS

Saaïd Amzazi : *Il n'y aura pas d'année blanche pour cause de pandémie*



Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a, une fois de plus, mis les points sur les i à propos de l'année scolaire 2019-2020

lors de son passage sur la chaîne de télévision 2M vendredi dernier.

Saaïd Amzazi qui a été désigné la semaine dernière porte-parole du gouvernement, a rappelé que son département n'a pas l'intention de décréter une année blanche dans les écoles à cause de la pandémie, soulignant par ailleurs que les examens sont maintenus et que la pro-

grammation restera tributaire de la date de la levée du confinement.

Le responsable gouvernemental a également avancé que les cadres du ministère de l'Éducation nationale travaillent actuellement sur différents scénarios concernant la fin de l'année scolaire en cours, sans pourtant autant donner de précisions là-dessus.

Il a également précisé que les cours de soutien seront intensifiés après la reprise des études, tout en mettant en avant le fait que l'année scolaire a démarré début septembre 2019 et que les cours présentiels n'ont été interrompus que le 13 mars dernier, ce qui constitue 75 % du temps scolaire.

S'agissant de l'enseignement à distance initié depuis le début de cette crise sanitaire, le ministre de l'Éducation nationale a donné la priorité essentiellement aux élèves qui vont passer les examens nationaux, précisant que cet enseignement ne pourra en aucun cas suppléer l'enseignement présentiel.

Et pourtant, Saaïd Amzazi a précisé que le ministère a pu mettre en place plus de 657.000 classes virtuelles, soit 90 % de celles qui existent dans la réalité. « Les cours virtuels produits durant cette période dépassent ceux qui ont été produits lors des dix dernières années », a noté le ministre de l'Éducation nationale, soulignant que certains élèves ne suivent pas ces cours vu que l'enseignement à distance est facultatif selon lui.

Il a aussi mis l'accent sur un point essentiel. D'après lui, les examens et les devoirs que les ensei-

gnants donnent à distance durant cette période de confinement sanitaire ne seront pas pris en compte, et ce afin de garantir le principe de l'égalité des chances entre tous les élèves.

Concernant les frais de scolarité dans l'enseignement privé, il a appelé les établissements d'enseignement privés à faire preuve de flexibilité pendant cette crise sanitaire en prenant en considération la situation des familles et leur a demandé d'octroyer des facilités de paiements pour certaines familles en difficulté.

« Les parents d'élèves qui travaillent dans le secteur public et qui n'ont pas été touchés financièrement par la pandémie doivent payer les frais de scolarité de leurs enfants, parce que les établissements d'enseignement privé sont tenus de payer les salaires de leur personnel », a précisé le porte-parole du gouvernement. Et d'ajouter: « Pour ceux qui ont perdu leur emploi à cause de la crise du coronavirus, ils peuvent parvenir à un deal avec les établissements d'enseignement privé soit pour reporter le paiement des frais à une date ultérieure soit pour les exonérer partiellement ou totalement desdits frais ».

Il y a lieu de préciser que la question de l'annulation des examens scolaires au Maroc a été posée après la décision prise récemment par les autorités françaises d'évaluer cette année les élèves de Terminales qui passent un bac général, technologique et professionnel uniquement via le

contrôle continu. Saaïd Amzazi a déjà écarté cette éventualité au Maroc soulignant, dans une déclaration à nos confrères de Finances News Hebdo, que « l'épidémie au Maroc n'est pas au même niveau

qu'en France et que les deux pays ne sont pas dans la même situation. Et donc, on ne peut absolument pas extrapoler la décision française au Maroc ».

Mourad Tabet

Une plateforme de ressources didactiques en mathématiques mise à la disposition des élèves

La startup "Mathscan" dédiée à l'excellence en mathématiques via l'intelligence artificielle a annoncé, vendredi dernier, la mise à disposition à titre gracieux de sa nouvelle plateforme de ressources didactiques, au profit de tous les élèves marocains.

"En tant que partie prenante de l'écosystème de l'enseignement et de l'éducation, qui connaît aujourd'hui plus que jamais une pression sans précédent, alimentée par l'évolution de la pandémie du Covid-19 qui met à l'épreuve la pertinence de l'apprentissage à distance", la startup a décidé de mettre à disposition de tous les élèves sa plateforme pour la médiation et le renforcement des lacunes en mathématiques via l'intelligence artificielle, indique un communiqué de Mathscan.

Cette plateforme offre les meilleures vidéos didactiques en mathématiques existant sur le web et à l'échelle francophone (plus de 1.000 contenus vidéo), après les avoir qualifiées, ajustées, ordonnancées et structurées conformément à l'architecture du programme marocain, pour les niveaux allant de la 6ème année primaire jusqu'à la deuxième année Bac via le lien "<https://www.mathscan.net/videos>".

Des cartes mentales (MindMaps) uniques réalisées par l'équipe Mathscan, permettant une révision intelligente, intuitive et optimale, que ce soit pour l'algèbre ou pour la géométrie, pour tous les niveaux scolaires entre la 3ème année primaire et le tronc commun, sont également consultables sur le lien "<https://www.mathscan.net/mindmaps>".

Par ailleurs, la solution Mathscan reposant sur la technologie développée par WPI, fruit de plus de 20 M US\$ de Fonds de recherche et développement pendant les 15 dernières années, est l'unique plateforme digitale dans le monde francophone et arabophone, qui moyennant l'intelligence artificielle permet l'identification de l'origine de toutes lacunes en mathématiques chez tout élève, depuis sa première année primaire et jusqu'à son niveau scolaire actuel, ajoute le communiqué.

Elle vise aussi à fournir le programme de remédiation 100% personnalisé, tenant également compte du rythme et de la capacité d'apprentissage de chacun, proposant ainsi un accompagnement spécifique en mathématiques allant de l'obsolescence jusqu'à l'excellence.



Les cadres du ministère de l'Éducation nationale travaillent actuellement sur différents scénarios concernant l'actuelle année scolaire

Ouverture de la session parlementaire d'automne

Habib El Malki loue les mesures prises sur Hautes instructions Royales pour lutter contre le Covid-19

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a souligné, vendredi à Rabat, le rôle que peut assurer cette institution, dans le cadre de ses attributions, dans les efforts engagés au Maroc pour lutter contre le Covid-19 et ses différentes répercussions.

Intervenant à l'ouverture de la deuxième session de l'année législative 2019-2020, il a souligné la nécessité d'adapter les travaux de la Chambre au contexte actuel, aussi bien au niveau de l'organisation qu'au niveau de l'objet, tout en veillant au respect strict des dispositions de la Constitution et du règlement intérieur.

L'ensemble des composantes de la Chambre des représentants veille à ce que cette institution poursuive son action sur les plans du contrôle, de la législation et de l'évaluation des politiques publiques, tout en se rangeant du côté des autres institutions qui font face au Coronavirus et ses répercussions, en apportant des propositions et des solutions et en fournissant la base politique et institutionnelle aux autres pouvoirs, a-t-il assuré.

En plus de l'accompagnement et du soutien des mesures publiques à engager pour la lutte contre le Covid-19 et ses répercussions, la Chambre sera appelée à mettre en œuvre son programme de contrôle, de législation et d'examen des projets et propositions de loi qui lui sont soumis, notamment en lien avec le contexte actuel, a-t-il noté.

"Nous menons une bataille collective, dont le principal objectif est de faire face à cette pandémie et à ses effets néfastes", a poursuivi le responsable, appelant à mettre les différends politiques de côté et à incarner l'unité nationale dans cette bataille fatidique.

Habib El Malki a, par ailleurs, indiqué que la principale mission consiste à émettre des messages à l'opinion publique, au personnel médical civil et militaire, aux autorités publiques, aux forces de l'ordre et à l'ensemble des citoyens, incitant à la solidarité sociale, à l'unité nationale et au respect des mesures mises en place par les autorités pour limiter la propagation du virus.

Il a noté qu'en dépit du contexte difficile, les institutions marocaines ne manquent pas de remplir leurs rôles et d'exercer leurs compétences évoquant, dans ce sens, l'adoption rapide par la commission de l'Intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants, le 23 mars, du projet de décret-loi 2.20.292 sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration, pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

Le même comité a tenu, le 7 avril, une réunion consacrée au décret-loi relatif au dépassement du plafond des emprunts extérieurs, conformément aux dispositions de l'article 81 de la Constitution, a rappelé Habib El Malki, relevant que les



mesures proactives engagées par le Maroc, conformément aux Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, reflètent "le sens de responsabilité nationale dans les moments difficiles".

Il a salué, dans ce sens, la création du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, la mobilisation et

la contribution de toutes les composantes de la société marocaine dans la lutte contre cette pandémie et les mesures prises par les autorités publiques, appelant à cet égard l'ensemble des citoyens à respecter à la lettre toutes ces mesures de prévention et à faire preuve de responsabilité et de solidarité.

Hakim Benchamach salue les valeurs de solidarité et de sacrifice de la société marocaine



Le président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, a souligné, vendredi à Rabat, que l'ouverture de la session parlementaire du printemps dans la situation sanitaire actuelle, se veut une opportunité pour mettre l'accent sur les valeurs de sacrifice et de solidarité dont a fait preuve la société marocaine.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 2ème session de l'année législative 2019-2020, il a souligné que cet événement

constitue une opportunité pour exprimer la fierté de la Chambre des conseillers quant aux valeurs de sacrifice, de solidarité nationale et de mobilisation collective qui ont été démontrées par les différentes composantes de la société marocaine, mettant l'accent sur la forte implication de tous les membres de cette institution législative dans la campagne de contribution au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus, conformément aux Hautes instructions de S.M le

Roi Mohammed VI.

Il a, également, salué la grâce Royale accordée à 5.654 détenus des différents établissements pénitentiaires durant cette période exceptionnelle, ainsi que la mobilisation de la médecine militaire pour renforcer les équipes de santé dédiées à la gestion de cette pandémie, se félicitant des mesures proactives prises par les pouvoirs publics pour faire face au Covid-19.

Hakim Benchamach a, en outre, salué l'esprit de responsabilité et de patriotisme des commissions parlementaires au cours de la période entre les deux sessions, à travers l'interaction positive avec les efforts du gouvernement visant à lutter contre l'actuelle crise sanitaire, ainsi que le respect total des mesures de santé préventives prises lors de leurs réunions, appelant l'ensemble des membres de la Chambre à être vigilants pendant l'exercice de leurs fonctions.

Il a, aussi, rappelé l'implication de la Chambre des conseillers dans la mobilisation nationale dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, notam-

ment à travers l'audition de l'exposé du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration devant la commission des finances et du développement économique, sur le projet de décret portant création d'un compte spécial dédié au fonds de gestion du coronavirus, l'adoption par la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville du projet de décret-loi 2.20.292 sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration, ainsi que l'adoption par la commission des finances et du développement économique du projet de décret-loi n° 2.20.320 relatif au dépassement du plafond des emprunts extérieurs.

Le responsable a noté que la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus a entravé l'examen de plusieurs textes législatifs, notamment le projet de loi 72.18 relatif au système de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social et portant création de l'agence nationale des registres, le projet de loi n° 38.18 relatif à la

réorganisation de la Fondation Hassan II des œuvres sociales des agents d'autorité relevant du ministère de l'Intérieur, de même que le projet de loi n° 60.18 relatif à la Fondation des œuvres sociales des fonctionnaires de la Direction générale de la Protection civile.

Concernant le contrôle de l'activité gouvernementale, Hakim Benchamach a affirmé que les membres de la Chambre œuvrent à renforcer davantage leur rôle de contrôle, notamment à travers des questions écrites et orales.

Il a, en outre, relevé que la période entre les deux sessions a été marquée par un événement important, à savoir l'organisation d'une journée d'étude sur le contrôle a posteriori de la mise en œuvre des lois, un sujet qui suscite de plus en plus d'intérêt au niveau international, évoquant également l'organisation du cinquième forum parlementaire sur la justice sociale à la Chambre des conseillers, organisé sous le thème "L'élargissement de la classe moyenne: locomotive du développement durable et de la stabilité sociale".

Mise en œuvre de mesures de lutte contre le coronavirus par le ministère de la Justice

Mohamed Benabdelkader se réunit en visioconférence avec les sous-directeurs de son département



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a tenu, vendredi, une réunion en visioconférence avec les sous-directeurs dédiée à la mise en œuvre des mesures et procédures entreprises par le ministère pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

S'exprimant à cette occasion, il a affirmé que le ministère, compte tenu de la responsabilité qui lui incombe en matière de sé-

curité sanitaire au sein des tribunaux et de protection des magistrats, du personnel du greffe, des assistants de justice et des usagers, a pris une série de mesures visant à freiner la propagation de cette épidémie.

Ces mesures portent sur la suspension des audiences dans les différents tribunaux du Royaume en coordination avec le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et le ministère public. Ainsi, un com-

munié conjoint a été publié le 16 mars dernier qui précise que cette suspension intervient à partir du 17 mars jusqu'à nouvel ordre et que les audiences relatives à des affaires impliquant des personnes poursuivies en état de détention, à des dossiers en référé ou à des dossiers d'instruction seront maintenues.

Elles concernent aussi le renforcement de la protection du personnel de l'administration

centrale de la justice, des services décentralisés et des juridictions du Royaume. Dans une circulaire, publiée le 17 mars 2020, le département de tutelle a appelé les responsables à limiter les réunions, sauf en cas de nécessité absolue et avec l'accord du chef du département et à recourir au système de rotation journalière en cas de nécessité et de façon à ce qu'il ne perturbe pas l'organisation du travail.

Ladite circulaire appelle aussi à fournir des facilités aux femmes fonctionnaires ayant des enfants afin de leur permettre de les accompagner à domicile pendant cette période de suspension des études dans les établissements scolaires, et aux femmes en période de grossesse, ainsi qu'aux fonctionnaires atteints de maladies chroniques, outre le respect de la capacité en termes de passagers dans les transports du personnel et les désinfecter régulièrement.

Le ministre a aussi mis l'accent sur les mesures financières et logistiques relatives aux opérations de nettoyage et de désinfection au niveau des services décentralisés du ministère et des tribunaux du Royaume, notant qu'une enveloppe budgétaire a été allouée à cet effet, dont la ma-

jeure partie a été confiée aux sous-directeurs relevant des Cours d'appel pour acquérir les équipements et les produits dédiés à la prévention du virus.

Il a, à cet égard, indiqué qu'il a été procédé au renforcement des opérations de nettoyage et de stérilisation des espaces communs (ascenseurs, escaliers, poignées de portes, etc.) et à la création d'une cellule au niveau de l'administration centrale du ministère de la Justice chargée d'apporter le soutien financier et logistique nécessaires.

Les autres mesures concernent aussi l'acquisition de masques au profit des magistrats et des fonctionnaires, en application de la décision des autorités gouvernementales d'imposer le port obligatoire des masques de protection pour toutes les personnes autorisées à sortir de leur résidence.

Ainsi, le ministère a entamé la distribution de 100.000 masques de protection des différentes juridictions du Royaume, a souligné Mohamed Benabdelkader, précisant qu'à la date du 8 avril, tous les tribunaux du Royaume ont été désinfectés et que cette opération se poursuivra au rythme d'au moins une fois par semaine.

L'Afrique du Sud en porte-à-faux sur la question du Sahara

Pretoria isolée au sein du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations unies a reçu jeudi un briefing du Secrétariat des Nations unies sur la question du Sahara marocain, conformément à la résolution 2494 adoptée le 30 octobre 2019. De sources diplomatiques proches du dossier à l'ONU, l'Afrique du Sud s'est retrouvée en déphasage avec tous les autres membres du Conseil, ressasant une position idéologique sclérosée.

Principal relais de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité, l'Afrique du Sud a, en effet, répété devant l'instance exécutive onusienne un ensemble hétéroclite de tropes mêlant la mauvaise foi au dogmatisme idéologique d'un autre temps, devant une instance exécutive onusienne fermement attachée à la voie qu'elle a tracée pour parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable qui repose sur le compromis au différend régional sur le Sahara marocain.

Ainsi, la délégation sud-africaine a déploré une soi-disant impasse du processus politique, là où les autres membres du Conseil de sécurité se sont félicités du nouvel élan apporté par la tenue de deux tables rondes en décembre 2018 et en mars 2019 à Genève réunissant le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie, et le Polisario, et

de la volonté des participants de se réunir de nouveau sous le même format.

Ce faisant, l'Afrique du Sud s'est placée non seulement en porte-à-faux avec les quatorze autres membres du Conseil de sécurité, mais aussi en contradiction avec ses propres positions. En tant que membre du Conseil de sécurité pour la période 2007-2008, l'Afrique du Sud avait voté en faveur des résolutions 1754, 1783 et 1813, lesquelles appellent les parties à s'engager dans le processus politique pour parvenir à une solution politique, tout en stipulant la prééminence de l'Initiative marocaine d'autonomie, qu'elles qualifient de « sérieuse » et « crédible ».

Là où le Conseil de sécurité circonscrit clairement dans ses résolutions le mandat de la MINURSO à l'observation du respect des accords militaires, l'Afrique du Sud a poursuivi sa logorrhée en alléguant que le mandat de la MINURSO est d'organiser un référendum, une option que le Conseil de sécurité a pourtant définitivement écartée depuis 2001.

A court d'idées, l'Afrique du Sud a tenté d'instrumentaliser la pandémie du Covid-19 dans sa tirade contre le Maroc, alléguant des « responsabilités » découlant d'un statut du Royaume par rapport au Sa-



hara marocain propre à l'imaginaire de la diplomatie sud-africaine. Dans le même registre, elle a appelé à étendre l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial au Sahara marocain, région où aucun coup de feu n'a été tiré depuis 1991.

La tentative d'instrumentaliser le drame humain que le Covid-19 inflige au monde entier est d'autant plus surprenante que l'Afrique du Sud est le pays le plus affecté du continent par la maladie,

qui impose aux Etats de focaliser leur attention sur les efforts domestiques de riposte, tout en faisant preuve de solidarité et de compassion.

Le triste spectacle auquel s'est livrée l'Afrique du Sud s'est achevé par une proposition d'éléments à la presse compilant ses tropes éculés, une proposition que le Conseil de sécurité a rejetée, infligeant à la délégation sud-africaine une raclée sans précédent, selon les mêmes sources diplomatiques.

26.579 personnes arrêtées en flagrant délit de violation des mesures d'urgence sanitaire



Les opérations de sûreté, menées par les différents services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire jusqu'à vendredi dernier pour lutter contre la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), ont permis d'interpeller 22.542 individus en flagrant délit de violation des mesures d'urgence fixées par les autorités publiques, chiffre qui a augmenté de quelques centaines depuis lors.

La DGSN a indiqué, dans un communiqué, que l'analyse qualitative des indicateurs statistiques montre que la majorité des faits enregistrés se matérialise par le refus d'obtempérer et la violation des me-

ures de l'état d'urgence, l'inapplication des directives des autorités publiques, l'attroupement, la désobéissance, l'incitation à l'attroupement et à la désobéissance, le non-respect des restrictions relatives à la circulation et le déplacement sans autorisation de quitter le domicile.

S'agissant de la répartition géographique de ces actes, les services de la préfecture de police de Casablanca ont interpellé 3.611 individus, ceux de Rabat 2.950, ceux de Kénitra 2.725, d'Oujda 2.269, de Marrakech 2.122, d'Agadir 1.883, de Béni Mellal 766, de Fès 762, de Meknès 476, de Settat 471, de Tétouan 470, de Laâyoune 313 et de Tanger 280, précise le communiqué. Les services de sûreté provinciale de Salé ont in-

terpellé 1.712 individus, de Ouarzazate 477, d'El Jadida 413 et de Safi 162, tandis que les services de sûreté régionaux d'Errachidia ont interpellé 392 personnes, de Taza 186 et d'Al Hoceima 102, a ajouté la même source.

La DGSN a assuré, dans ce cadre, que ses services continuent d'intensifier les opérations de contrôle dans toutes les villes marocaines et de coordonner leurs interventions avec les différentes autorités publiques, en vue d'assurer l'application stricte et correcte de l'état d'urgence, pour assurer la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.

Ainsi les opérations sécuritaires menées entre vendredi et samedi ont permis

l'interpellation de 2.268 individus, dont 1.402 ont été placés en garde à vue à la disposition des enquêtes préliminaires ordonnées par les parquets compétents.

Dans un communiqué, la DGSN précise que les opérations sécuritaires menées pour imposer l'application des mesures de l'état d'urgence, depuis la date de sa déclaration par les pouvoirs publics, ont permis l'interpellation d'un total de 26.579 individus au niveau de l'ensemble des villes du Royaume, dont 14.143 ont été déférés devant les parquets compétents après la procédure de garde à vue.

Ces interpellations se répartissent selon les préfectures de police et la sûreté régionale et provinciale comme suit: préfecture de police de Casablanca (4.033), préfecture de police de Rabat (3.513), préfecture de police de Kénitra (3.149), préfecture de police d'Oujda (2.696), préfecture de police de Marrakech (2.408), préfecture de police d'Agadir (2.127), sûreté provinciale de Salé (1.953), préfecture de police de Béni Mellal (973), préfecture de police de Fès (913), préfecture de police de Meknès (742), préfecture de police de Tétouan (586), sûreté provinciale de Ouarzazate (561), sûreté provinciale d'El Jadida (550), préfecture de police de Settat (527), sûreté provinciale d'Errachidia (446), préfecture de police de Tanger (444), préfecture de police de Laâyoune (393), sûreté provinciale de Safi (242), sûreté régionale de Taza (204) et sûreté régionale d'Al Hoceima (119). La DGSN assure, dans ce cadre, que ses services continueront d'intensifier les opérations de contrôle au niveau de toutes les villes et de coordonner leurs interventions avec les différentes autorités publiques en vue d'imposer l'application stricte et correcte de l'état d'urgence, à même de garantir la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.

Interpellation pour vente spéculative de masques de protection

La Commission provinciale mixte de Mohammédia a interpellé, samedi, un individu pour spéculation illégale sur la vente des masques de protection qu'il proposait à un prix de 3,20 DH l'unité, au lieu de 80 centimes comme prédéfini par les autorités compétentes, indique un communiqué du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

Le mis en cause, appréhendé en possession de 1.400 masques de protection qu'il comptait écouler sur le marché de la ville, a été interpellé par les autorités compétentes et a été soumis à une enquête sous la supervision du parquet compétent, selon la même source.

L'ensemble des autorités concernées continueront à lutter contre toute forme de spéculation et à combattre toutes les pratiques qui empêchent les citoyens de se procurer les masques de protection aux prix prédéfinis, conclut le communiqué.

174 procès-verbaux dressés pour non-respect du port des masques

Des procès-verbaux pour non-respect du port obligatoire de masques ont été dressés par le parquet contre 174 individus au Maroc, a indiqué vendredi à la MAP une source bien informée.

Le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, Mohamed Abdennabaoui avait appelé les responsables judiciaires à appliquer strictement les dispositions légales relatives au port de masque dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Dans une circulaire, il a souligné la nécessité d'engager, sans hésitation, des investigations et des actions publiques en cas de violation des dispositions en vigueur en la matière.

Les autorités publiques ont décidé de l'obligation du port des masques de protection à partir de mardi dernier pour l'ensemble des personnes autorisées à se déplacer en dehors de leur lieu

de résidence dans les cas d'exception fixés auparavant.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre

des efforts déployés pour lutter contre la propagation de l'épidémie du nouveau Coronavirus (Covid-19).



Le Conseil de la région de Casablanca-Settat annonce des mesures de soutien de l'économie

Le Conseil de la région de Casablanca-Settat annonce avoir pris des mesures destinées au soutien de l'activité économique, dans le contexte de la crise engendrée par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Il a été procédé, au cours des derniers jours, à la conclusion de contrats à hauteur d'un milliard de dirhams et à l'accélération des paiements des entrepreneurs et des fournisseurs, souligne la région dans un communiqué sanctionnant une réunion du bureau du Conseil, tenue vendredi dernier en partie à distance.

"La région est engagée à contribuer à la dynamisation de l'économie nationale, à travers le maintien du rythme de mise en œuvre du programme de développement régional", a assuré le président du Conseil Mustapha Bakkoury, qui s'exprimait à partir des locaux de la première région du pays.

La région avait débloqué la somme de 35 millions de dirhams pour l'acquisition de nouveaux équipements au profit des hôpitaux prenant en charge les malades atteints de Covid-19 dans la région, en plus



d'une contribution à hauteur de 15 millions de dirhams pour la construction d'un hôpital de campagne à Casablanca.

Par ailleurs, les membres du Conseil ont salué hautement les initiatives d'avant-garde entreprises par S.M le Roi

Mohammed VI dans cette conjoncture exceptionnelle, réitérant leur adhésion, aux côtés des institutions de l'Etat, aux efforts d'atténuation des conséquences de cette situation inédite.

Ils ont rendu hommage aux sacri-

fices consentis par les personnels hospitaliers et au grand sens de responsabilité qu'ils ont démontré, élevant des prières pour le repos de l'âme des victimes de cette pandémie, dont le président de la commune d'El Gara.

L'élan de solidarité gagne en intensité dans la région de Marrakech-Safi



Dès l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, l'élan de solidarité ne cesse de se confirmer et de gagner en intensité, au fil des jours, à l'échelle de la région de Marrakech-Safi, en cette conjoncture si exceptionnelle dictée par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Et pour preuve, les initiatives humanitaires pour venir en aide aux personnes et familles démunies, les opérations d'hébergement des sans-abris, les campagnes de don du sang, les contributions au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Covid-19, ou encore les actions entreprises par diverses parties en mettant à la disposition de la Direction régionale de la santé des logements et des chambres d'hôtels, reflétant ainsi sur l'en-

semble du territoire de la région une illustration éloquentes des principes et des valeurs indélébiles de la société marocaine.

Si les instances élues au niveau de la préfecture de Marrakech et des différentes provinces relevant de la région ont décidé d'apporter leurs contributions au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie, créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ou encore de mener des opérations d'hébergement des sans-abris et des personnes en situation de rue ainsi que des campagnes de stérilisation et de désinfection des administrations et espaces vitaux, la société civile locale s'est mobilisée, quant à elle, afin d'atténuer les effets socioéconomiques de cette conjoncture sur les populations, en lançant des opérations

de distribution de paniers de produits alimentaires.

Aussi bien à l'échelle de la cité ocre que dans les sept provinces de la région, les actions humanitaires se sont ainsi multipliées à l'initiative d'acteurs associatifs pour prêter main forte aux différentes catégories en situation de précarité en milieu urbain comme dans les centres ruraux les plus éloignés.

Sur un autre registre, les fonctionnaires de la préfecture de police de Marrakech et des districts provinciaux de la Sûreté nationale se sont mobilisés, de leur côté, pour prendre part à la campagne de don du sang, qui fait suite aux instructions du directeur général de la Sûreté nationale, dans un geste noble qui traduit leur forte adhésion à cette dynamique de solidarité afin de contribuer à renflouer les stocks de cette matière vitale en cette conjoncture.

Pour leur part, les professionnels du tourisme à Marrakech, dont des responsables et propriétaires d'établissements hôteliers touristiques classés (EHTC), des agences de voyages, ainsi que des restaurateurs se sont joints à cet élan, en décidant de mobiliser 1.483 chambres pour l'hébergement et la prise en charge du personnel médical et paramédical engagé dans cette bataille féroce contre le Covid-19.

La presse locale n'est pas en reste dans cette dynamique. Outre leurs efforts déployés pour la sensibilisation des lecteurs et le

rapprochement de l'information, notamment celle à caractère régional se rapportant à la pandémie, des citoyens, des représentants de plusieurs médias (journalistes, photographes et correspondants) se sont engagés dans une action citoyenne louable visant à appuyer les catégories défavorisées, notamment les personnes ayant perdu leurs emplois, en raison de cette situation exceptionnelle et ce, en procédant à la distribution de paniers de denrées alimentaires.

Dans des déclarations à la MAP, différents acteurs et parties à l'origine de ces multiples initiatives, ont été unanimes à souligner que le véritable succès de ces opérations, outre l'écho favorable suscité auprès des bénéficiaires, réside dans le fait qu'elles se sont déroulées dans le respect scrupuleux des consignes préventives et des directives décrétées par les autorités compétentes et ce, en coordination avec les autorités locales et les services concernés.

Ces actions hautement saluées se veulent une contribution aux efforts colossaux déployés et aux actions entreprises, à travers le Royaume, par les autorités et les services compétents ainsi que par toutes les composantes de la société marocaine pour atténuer les incidences socioéconomiques de cette pandémie, d'une part, et d'alléger ses effets sur les populations, notamment celles vulnérables ou vivant en situation de

précarité, d'autre part, ont-ils souligné.

Ces initiatives traduisent aussi l'implication effective et agissante ainsi que l'engagement infaillible des différents acteurs pour la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide fortement ancrées dans la société marocaine, ont-ils expliqué, soulignant que ce n'est qu'à travers la fédération des énergies et l'action commune, main dans la main, que cette bataille face à la pandémie du coronavirus sera gagnée.

En cette conjoncture si exceptionnelle que traverse le Royaume, les blouses blanches, les autorités locales et les services de sécurité, tous corps confondus, au niveau de la région de Marrakech-Safi, demeurent, certes, en première ligne dans cette "guerre" face au Covid-19 et font preuve, au quotidien, de dévouement et d'énormes sacrifices. Toutefois, les acteurs institutionnels et associatifs ne cessent, de leur côté, de faire montre d'un esprit élevé de patriotisme, de solidarité et d'entraide en faveur des démunis, l'objectif ultime étant de surmonter ensemble ces moments difficiles.

Reste, alors, que les citoyens demeurent patients et attachés au respect strict des mesures de confinement afin de faciliter la mission noble de l'ensemble des acteurs et intervenants pour dépasser cette conjoncture avec un minimum de pertes.

Omar Serghouchni, président de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel

Entretien

La traçabilité est aujourd'hui un outil de gouvernance indiscutable



La pandémie du coronavirus a déclenché un débat sans précédent dans le monde sur la forme de la nouvelle gestion de l'Etat moderne, basée sur la manière d'utiliser les technologies de l'informatique. Peut-on dire que nous sommes entrés dans la phase de la gouvernance par l'outil informatique ?

Le phénomène dont vous parlez est celui de la « data-gouvernance ». La question n'est pas la gouvernance qui utilise la technologie ou l'informatique, mais la gouvernance qui utilise l'information extraite grâce à la technologie ou à l'informatique. La question n'est pas d'avoir recours à des lunettes ou à une loupe, mais de définir ce que l'on a le droit de regarder avec cette loupe. La question n'est pas d'utiliser les bienfaits d'un enregistreur, mais de savoir ce que l'on a le droit d'enregistrer et combien de temps on peut garder l'enregistrement.

Partant de ce que vous avez avancé, peut-on dire que le monde est en train d'aborder un nouveau tournant, permettant à l'humanité de passer du capitalisme industriel au capitalisme numérique ?

Oui, certains parlent de capitalisme numérique et d'autres de capitalisme de surveillance. Je ne suis pas très d'accord avec cette appellation. Car elle utilise de façon implicite une sémantique négative du mot « capitalisme ». De mon point de vue, cette appellation risque de laisser croire que ceux qui essaient d'encadrer cette évolution « numériquement sauvage » de nos sociétés ne sont que les traditionnels opposants du capitalisme et du monde libre. Ceux qui auraient été régulièrement en retard d'une révolution. Et pourtant, la question est au-delà du fait que nous

soyons dans le contexte d'une économie de marché ou d'une économie d'Etat. Ce n'est même pas le sujet de la surveillance qui est en débat. Il est question du niveau de traçabilité que nous souhaitons avoir pour nos sociétés. Nous sommes à la veille du déploiement imminent d'une société de la traçabilité sans la mise en place des outils de gouvernance adéquats, ni sur le plan national et encore moins sur le plan international. La traçabilité est, aujourd'hui, un outil de gouvernance indiscutable. Selon le niveau de traçabilité mis en place, nous pouvons passer du rêve au cauchemar... ou du cauchemar au rêve. La problématique n'est même plus celle d'une optique de surveillance... Elle est celle de la mise en place, avec l'alibi d'un soi-disant bien-être national, d'un outil de gouvernance internationale sans équilibre et sans régulation. Il s'agit de l'implosion des mécanismes de contrôle démocratique portée par les élus locaux et nationaux mais aussi de la dilution des outils de gestion des principes de souveraineté. Quelle est la solution ? Evidemment, il n'est pas question de s'opposer à cette mutation qui s'impose au niveau mondial. Il s'agit juste de ne pas l'aborder naïvement. D'être en mesure, d'une part, d'infléchir le niveau de traçabilité à cibler, et d'autre part, de former les jeunes et les êtres humains de demain à porter les valeurs de progrès et de bien-être en vue de gouverner au mieux cette société. Sans protectionnisme inutile et précipitation irréflective. Il y a deux dangers à maîtriser : Le premier, c'est de s'opposer de façon conservatrice à l'évolution du monde. Le second est de foncer tête baissée, sans réfléchir, comme le taureau vers le foulard rouge du toréro...

sans se poser la question de ce qu'il y a derrière le foulard rouge.

Sommes-nous devant une nouvelle domination à partir de la position de force numérique ?

Il est évident que nous observons une redéfinition des outils de domination sur le plan international. C'est pour cela que les approches multilatérales vont avoir leur importance. La Première Guerre mondiale avait vu la création de la SDN (Société des nations). La Seconde Guerre mondiale avait vu l'évolution de la SDN vers l'ONU (Organisation des Nations unies). La crise actuelle induira une accélération vertigineuse du numérique, et devra probablement pousser à une évolution des outils multilatéraux pour atténuer les nouveaux mécanismes de domination qui vont en découler. Pour notre pays, il ne s'agira pas d'être en dehors de l'Histoire. Le vrai sujet est juste de tenter de s'organiser pour négocier au mieux ce nouveau contexte. Nous ne devons pas être des fous et demander la lune, mais nous sommes en droit d'être des humains qui essaient d'avoir la meilleure place possible dans ce nouveau monde. Et pour cela, nous devons aller au-delà de la réflexion technicienne de base.

Sommes-nous à l'abri de cette nouvelle forme de tutelle et de colonialisme ?

Il ne faut pas sous-estimer les capacités de notre pays. Ses ressources sont nombreuses et multiples. Elles ne sont probablement pas encore suffisantes et bien déployées, mais notre pays n'est pas démuné. L'intelligence collective qui émerge en cette période d'état d'urgence sanitaire en est la meilleure illustration. La question qui se pose est loin d'être la disponibilité

des neurones... Pour simplifier, il faut que nos décisions passent d'un niveau de simple logique à un niveau de raisonnement bien construit et nuancé. C'est probablement là que nous aurons du mal. Mais avec de la patience et de la persévérance, le pays devrait y arriver.

Etant à la tête de deux commissions importantes, la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel et celle du droit d'accès à l'information, quelle est la situation actuelle de la protection des données au Maroc ?

Notre vraie responsabilité est d'éviter que ces deux commissions se limitent à un simple rôle administratif, voire bureaucratique. Certes, il faut qu'elles jouent le rôle d'accompagnement de l'exécution du droit et de la loi. Mais il faut aussi qu'elles agissent pour faire connaître et accompagner l'adaptation de l'esprit de la loi. Il ne s'agit pas de nous contenter de prendre, sans tarder, le « train du numérique et de la donnée ». Nous devons nous dépêcher pour prendre le « TGV de l'information numérisée citoyenne ». Il ne s'agit pas juste de lutter contre les symptômes des maladies que connaît la société moderne (les fake news, les violations numériques de la vie privée, ...).

Il faut anticiper et faire de la prévention. Il ne s'agit pas que de faire, mais de réfléchir à ce que nous voulons faire. Et pour cela le débat ne doit pas être étouffé. Aujourd'hui, ce qui pourrait nous manquer... plus que des bases de données, c'est des oreilles. Plus que de la logique technicienne, c'est du raisonnement citoyen.

Propos recueillis par I.E



Plus de 20.000 morts aux USA, messes de Pâques sans fidèles dans le monde



Les Etats-Unis ont franchi la barre des 20.000 morts du nouveau coronavirus, alors qu'à travers le monde des centaines de millions de chrétiens, confinés comme la moitié de l'humanité, ont célébré dimanche la fête de Pâques dans des conditions jamais vues: cérémonies sans fidèles, messes papales sur écran.

"L'obscurité et la mort n'ont pas le dernier mot", a déclaré le pape François dans une homélie prononcée à la veille de Pâques, la fête la plus importante de la chrétienté.

Selon un bilan de l'université Johns Hopkins, qui fait référence, la pandémie de Covid-19 a tué au moins 20.071

personnes aux Etats-Unis, où se trouve également le plus grand nombre de cas de contaminations (519.453). L'Italie frôlait samedi ce cap des 20.000 morts, selon un comptage de l'AFP.

L'université Johns Hopkins a annoncé dans la soirée un nouveau bilan quotidien de 1.920 décès en 24 heures aux Etats-Unis, ce qui constitue un léger ralentissement par rapport au bilan quotidien précédent.

Au total, depuis son apparition en Chine en décembre, l'épidémie de Covid-19 a tué plus de 100.000 personnes.

A New York, la ville de loin la plus touchée des Etats-Unis, des images filmées avec un drone par un média local montrent des dizaines de cercueils rudimentaires en cours d'inhumation dans une fosse commune de Hart Island.

Cette île située au nord-est du Bronx est surnommée depuis longtemps "l'île des morts" car elle a été utilisée depuis le XIXe siècle pour inhumer les indigents.

Le maire de New York, Bill de Blasio, a annoncé que les écoles publiques de la ville resteront fermées jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cela "aidera clairement à sauver des vies", a-t-il dit.

Comme les autres pays, les Etats-Unis doivent prendre garde à ne pas lever les mesures de confinement trop tôt, au risque de voir une nouvelle flambée de l'épidémie, ni trop tard, ce qui pourrait alourdir une facture économique déjà très douloureuse.

Le président Donald Trump l'a souligné vendredi: la décision de relâcher les mesures de distanciation et de confinement pour relancer l'économie des Etats-Unis sera "de loin la plus

grande décision de ma vie", a-t-il dit.

Au Canada, la Chambre des Communes a adopté samedi un programme de subvention des salaires, présenté comme la plus vaste mesure économique du pays depuis la Seconde Guerre mondiale, pour aider les entreprises et leurs employés à traverser la crise provoquée par le coronavirus. Le montant de ce programme est évalué à 73 milliards de dollars.

Par ailleurs, le responsable de la lutte contre la pandémie en Italie, Domenico Arcuri, a exhorté les Italiens à ne pas relâcher le confinement. "Nous ne sommes pas au bout du tunnel, au contraire, la fin du tunnel est encore loin, je vous supplie de rester à la maison et de faire attention", a-t-il déclaré.

Les contacts des personnes âgées avec leur environnement en Europe vont devoir rester limités au moins jusqu'à la fin de l'année en raison de la pandémie, a averti la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

Outre les Etats-Unis et l'Italie, les bilans de la pandémie se sont aggravés samedi en France (plus de 13.800 morts) et au Royaume-Uni, où quelque 1.000 personnes ont succombé en une journée dont un enfant de 11 ans, et qui compte à présent près de 10.000 morts.

Le nombre des décès causés par la pandémie a triplé en huit jours en Belgique, avec 3.019 morts enregistrés. Le Brésil a officiellement dépassé la barre des 1.000 morts. En Iran, le bilan officiel s'élève à 4.357 morts.

La timide tendance à la baisse de la tension hospitalière dans plusieurs pays montre toutefois que le confinement commence à porter ses fruits. L'Espagne (16.353 morts au total) a annoncé samedi pour le troisième jour

d'affilée une baisse du nombre de morts quotidien, avec 510 décès.

La Turquie, qui déplore un millier de morts, a confiné 31 villes pendant tout le week-end, plongeant la mégapole Istanbul dans un silence insolite.

En Afrique, où près de 13.000 cas

de Covid-19 et près de 700 morts ont été enregistrés selon les chiffres officiels, "le virus se répand au-delà des grandes villes", s'est inquiétée la responsable de l'OMS pour le continent, la Dr Matshidiso Moeti, disant craindre "un nouveau front".

Record de nouveaux cas importés de Covid-19 en Chine

La Chine a annoncé dimanche 97 nouveaux "cas importés" de contamination au nouveau coronavirus, c'est-à-dire dus à des personnes arrivant de l'étranger, un niveau jamais atteint depuis début mars et la publication de ce décompte.

L'épidémie est globalement endiguée dans le pays: seules deux cas locaux supplémentaires ont été recensés par le ministère de la Santé. Mais les autorités s'inquiètent d'une deuxième vague épidémique apportée par les voyageurs internationaux.

Face à ce phénomène, la Chine a fermé ses frontières fin mars à la quasi totalité des étrangers. Les nouveaux cas importés sont donc principalement le fait de Chinois rentrant chez eux.

Les ressortissants étrangers restent cependant surveillés. Notamment à Pékin où beaucoup ont constaté dimanche que leur "code de santé" était brusquement passé du vert (aucun problème) à l'orange (obligation d'être en quarantaine chez soi).

Ce code QR sur smartphone, généré par une application mobile officielle de la mairie, est attribué en fonction des déplacements dans des zones à risque et d'éventuels contacts avec des personnes contaminées.

Montrer un code vert est devenu nécessaire pour pouvoir entrer dans des bâtiments ou des centres commerciaux.

Un grand nombre d'étrangers à Pékin semblaient touchés par ce brusque changement de couleur sans raison apparente, a indiqué une source diplomatique à l'AFP. Un statut qui les oblige en théorie à rester confinés à domicile.

Contacté, un responsable du ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré ne pas être au courant d'une quelconque décision des autorités obligeant les étrangers de la ville à se placer en quarantaine.

Il n'était pas clair dans l'immédiat si ce changement de statut était dû à un problème informatique ou à une volonté délibérée des autorités.

Outre ces 97 nouveaux cas importés annoncés dimanche, portant le total à 1.280, la Chine n'a fait état d'aucun nouveau décès dû au covid-19.

Le bilan officiel est donc de 82.052 personnes contaminées par le nouveau coronavirus dans le pays depuis le début de l'épidémie, et 3.339 morts.



Donald Trump
La décision de relâcher les mesures de distanciation et de confinement sera de loin la plus grande décision de ma vie

Pétrole et virus : *L'Algérie face au cauchemar d'une multi-crise*



S'il est un pays vulnérable à la volatilité du marché des hydrocarbures, c'est l'Algérie, hyper dépendante de la rente pétrolière, déjà confrontée à un ébranlement politique doublé d'une urgence sanitaire, et qui voit s'approcher une grave crise économique.

Les pays du G20 ont échoué vendredi à se mettre d'accord sur une baisse de la production pétrolière après de longues tractations.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), présidée par Alger, avait auparavant annoncé une entente préalable sur une diminution de l'offre mondiale de 10 millions de barils de brut par jour (mbj), en mai et juin, afin de freiner la dégringolade des cours.

Mais même en cas d'accord, l'Algérie est loin d'être tirée d'affaire car cette mesure n'aurait qu'"un impact de courte durée sur les prix de l'or noir" à cause de la pandémie de Covid-19, prédit Nazim Zouioueche, un expert pétrolier, dans une interview à l'agence locale APS.

Le pays "est au bord du gouffre financier", assure Luis Martinez, spécialiste du Maghreb au CERI-Sciences Po de Paris.

De fait, la loi de finances 2020 tablait sur un baril à 50 dol-

lars pour une croissance d'environ 1,8%. On en est loin.

Le président Abdelmadjid Tebboune a reconnu "la vulnérabilité" de l'économie algérienne "en raison de notre négligence pendant des décennies à la libération de la rente pétrolière".

M. Tebboune juge "impératif de mettre un terme aux mauvaises pratiques inculquées pendant la période de l'aisance financière, à l'exemple du gaspillage et de l'esprit de fainéantise et de surconsommation".

L'économiste Ahmed Dahmani énumère les dangers: assèchement rapide des réserves de change; aggravation du déficit budgétaire et de la balance des paiements; forte dévaluation du dinar et poussée inflationniste. Au bout du compte, la récession économique et son corollaire: le chômage de masse.

Les réserves de change sont tombées sous les 60 milliards de dollars fin mars, contre 79,88 mds USD fin 2018 et 97,22 mds USD fin 2017.

Selon certains économistes, ces réserves pourraient s'épuiser à très court terme.

"Le gouvernement n'a d'autre choix que d'élargir l'assiette fiscale, de recourir à l'endettement public et de négocier des prêts. Avec le reste des réserves

de change, cela devrait lui permettre de tenir jusqu'en 2021. Mais après?", s'interroge M. Martinez.

Pour faire face à cette situation alarmante, le gouvernement a annoncé une baisse de 30% du budget de fonctionnement de l'Etat (sans toucher aux salaires des fonctionnaires) ainsi qu'une réduction de l'énorme facture

des importations de 41 à 31 mds USD.

L'Algérie n'aura plus recours aux cabinets d'expertise étrangers pour ses grands projets afin d'économiser 7 mds USD par an.

Et le géant public des hydrocarbures Sonatrach va réduire son budget 2020 de 50%, soit l'équivalent de 7 mds USD.

La suspension des importations de services "ne concerne surtout que les études de faisabilité de projets non entamés ou de projets non essentiels pouvant être reportés sans frais supplémentaires", nuance Abdelmadjid Attar, ex-PDG de Sonatrach.

"Quant à la réduction des dépenses d'exploitation et d'investissement de la Sonatrach, elle ne devrait pas en principe réduire la production d'hydrocarbures", ajoute-t-il.

Les solutions sont connues: diversifier l'économie, réduire la part du pétrole dans le PIB et développer l'attractivité de l'Algérie.

Mais nombreux sont les sceptiques qui, comme le professeur d'économie Aderrahmane Mebtoul, doutent de la capacité de l'Algérie à attirer les investissements directs étrangers (IDE) en raison de "la bureaucratie, d'un système financier sclérosé et de la corruption". M. Mebtoul ne

croit pas davantage à la possibilité de récupérer les capitaux qui ont fui le pays.

De toute façon, la pandémie est en train de paralyser l'ensemble des activités productives à l'échelle de la planète, rappelle l'analyste Ahmed Damani.

"Les autorités algériennes pourront arguer du fait que la situation économique et financière n'est pas meilleure dans les autres pays", observe de son côté M. Martinez.

Sans doute. Mais au coronavirus s'ajoute la crise politique inédite que traverse l'Algérie depuis le déclenchement du mouvement ("Hirak") de protestation populaire le 22 février 2019.

"Il est illusoire, dans le contexte actuel de défiance populaire (à l'égard du régime), de croire parvenir à enrayer la crise dont les effets socio-économiques sont déjà là", estime M. Dahmani, rapporte l'AFP.

"Le plus difficile sera de maintenir les dépenses publiques et reconstruire un nouveau système politique", abonde Luis Martinez.

"Ce n'est pas l'année 2020 qui est en procès mais les 20 années de clientélisme, népotisme et corruption du règne de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika", tranche-t-il.



Les réserves de change sont tombées sous les 60 milliards de dollars fin mars, contre 79,88 mds USD fin 2018 et 97,22 mds USD fin 2017

Questions sur une catastrophe redoutée en Afrique

Il y a à peine deux semaines, les prévisions des experts étaient rien moins qu'effrayantes. L'Afrique allait être rapidement submergée par la pandémie de coronavirus, forcément désastreuse dans un continent pauvre aux systèmes de santé défaillants.

Le nombre des contaminations a depuis nettement progressé, du Caire au Cap (Afrique du Sud), mais il reste encore très en-deçà des lourds bilans recensés en Europe ou aux États-Unis.

Selon le dernier décompte établi par l'AFP, plus de 12.800 contaminations et près de 700 morts ont été recensés officiellement en Afrique, dans 52 de ses 54 pays. Seuls l'archipel des Comores et le petit royaume du Lesotho y ont échappé.

Le pays le plus touchés d'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud, a dépassé les 2.000 cas confirmés pour 24 morts, tandis que dans le nord du continent l'Algérie compte 256 morts pour près de 1.800 cas. Sans commune mesure avec les plus de 871.000 cas et 71.000 décès recensés en Europe.

Mais la marée monte, alertent les experts.

"Ces quatre derniers jours, on a vu les chiffres doubler", a averti jeudi Michel Yao, chargé des situations d'urgence en Afrique à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

"Certains pays pourraient très bientôt connaître un pic important", a-t-il ajouté, sans n'en citer aucun.

"Le virus se répand au-delà des grandes villes. Cela veut dire qu'un nouveau front s'est ouvert", s'est inquiétée la cheffe de l'OMS pour le continent, la Dr Matshidiso Moeti.

C'est la grande inconnue, qui pose la question de la disponibilité des tests de dépistage. Malgré la générosité du milliardaire chinois Jack Ma, qui a promis d'en faire livrer plus d'un million, leur insuffisance est criante.

L'Afrique du Sud, qui dispose du



système de santé le plus développé d'Afrique subsaharienne, revendique plus de 73.000 tests réalisés à ce jour, pour une population de 57 millions d'habitants.

"C'est beaucoup trop peu pour le type de défi auquel (notre pays) est confronté", a toutefois estimé son ministre de la Santé Zweli Mkhize, qui a prévu de monter la capacité quotidienne à 30.000.

A titre de comparaison, le Nigeria n'affiche à son compteur officiel que 5.000 tests pour... 190 millions d'habitants. "Le système de dépistage est complètement saturé", confie un médecin d'une clinique privée de Lagos, "et on ne sait même pas si les résultats sont fiables".

Faute de tests, de nombreux pays sont incapables d'estimer l'ampleur de l'épidémie sur leur sol.

Jusqu'à présent réduit aux projections au doigt mouillé, le Kenya espère bientôt lancer un dépistage plus systématique de sa population. "Nous travaillons dur pour nous procurer plus de tests", a annoncé samedi le directeur général du ministère de la Santé, le Dr Patrick Amoth. "Nous voulons savoir réellement où nous en sommes, si nous gagnons la bataille ou s'il faut changer de stratégie".

Le Dr John Nkengasong, chef du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies, concède que, faute de tests, les statistiques ne sont pas "parfaites".

Mais il écarte l'idée que de nombreux cas passent sous les radars. Les hôpitaux "seraient envahis de malades", ce qui n'est pas le cas, s'est-il réjoui.

L'épidémie a gagné l'Afrique

quelques semaines après l'Europe, permettant à ses dirigeants d'adopter des mesures de prévention plus tôt.

La plupart des gouvernements ont fermé leurs frontières et sévèrement restreint les déplacements et les contacts publics sur leur territoire. Couvre-feu, état d'urgence, confinement, toute la gamme a été utilisée.

Ces mesures ont souffert de nombreux accrocs dans les quartiers les plus densément peuplés et les plus pauvres, où la distanciation sociale relève de l'illusion et rester chez soi équivaut à mourir de faim.

Ces décisions ont-elles toutefois ralenti l'épidémie ? "Il est trop tôt pour le dire", répète la Dr Moeti.

Chiffres à l'appui, le président sud-africain Cyril Ramaphosa en est lui convaincu. "Avant le confinement, la hausse moyenne du nombre de cas

quotidiens était de 42%. Depuis le début du confinement, la hausse quotidienne est passée à 4%", a-t-il détaillé.

Faute de moyens, le temps peut-être gagné sur la pandémie grâce aux confinements et autres quarantaines n'a pas permis aux systèmes de santé africains de boucher leurs trous, loin s'en faut.

"Il y a une grave pénurie de structures de traitement pour les cas critiques de Covid-19", a relevé l'OMS.

Le nombre de lits disponibles dans les unités de soins intensifs ne dépasse pas 5 pour un million d'habitants, contre 4.000 en Europe. Et celui des "respirateurs" dans les hôpitaux publics est inférieur à 2.000.

Ce constat fait, personne n'ose pronostiquer l'ampleur que l'épidémie prendra sur le continent.

Cinq choses à savoir sur la pandémie de coronavirus en Espagne

L'Espagne a de nouveau enregistré samedi une baisse du nombre quotidien de morts dus à la maladie Covid-19, avec 510 en 24 heures, ce qui porte à 16.353 le nombre total de décès dans le pays.

Voici cinq choses à savoir sur l'évolution de la pandémie dans le deuxième pays européen le plus endeuillé par le nouveau coronavirus derrière l'Italie.

Le bilan quotidien a diminué pour le troisième jour d'affilée, pour tomber à 510, après deux jours de rebond consécutifs.

Il s'agit du nombre de décès en 24 heures le plus bas depuis le 23 mars, alors que l'Espagne est soumise depuis quatre semaines à un

confinement des plus stricts, qui sera probablement prolongé au-delà du 25 avril, selon le gouvernement.

Les cas de nouveau coronavirus confirmés s'élèvent à 161.852, environ 4.800 de plus que vendredi.

Le ministre de la Santé, Salvador Illa, a évoqué "un processus de ralentissement évident de l'épidémie".

Le gouvernement du socialiste Pedro Sanchez a annoncé samedi avoir prolongé jusqu'au 25 avril inclus "le rétablissement des contrôles aux frontières terrestres" séparant l'Espagne du Portugal et de la France.

L'Espagne permet cependant toujours le passage des Espagnols, des personnes résidant dans le pays, des travailleurs transfrontaliers, ainsi

que des personnes pouvant invoquer des "raisons de force majeure".

Les restrictions ne s'appliquent pas au transport de marchandises.

Le gouvernement prône désormais le port du masque aux usagers des transports publics, puisqu'il est difficile de maintenir une distance de sécurité entre les voyageurs.

Le ministre de l'Intérieur, Fernando Marlasca, a annoncé samedi que "10 millions de masques" seraient distribués par les forces de l'ordre à partir de lundi aux personnes obligées d'emprunter les transports publics alors que l'arrêt durant deux semaines des activités économiques non-essentiels prendra fin.

Le port du masque y est "re-

commandé" mais "pas obligatoire", a-t-il toutefois relevé.

Les autorités continuent de prôner le télétravail et demandent aux personnes réellement obligées de se déplacer d'éviter les transports publics si elles le peuvent.

Plus de 25.000 membres du personnel sanitaire ont été contaminés en Espagne, a précisé le ministre de la Santé sans préciser le nombre de morts.

C'est un chiffre "qui nous préoccupe", a-t-il dit.

La région de Madrid, la plus endeuillée du pays avec plus de 6.000 morts, a été marquée vendredi par l'annonce du décès d'un infirmier de 57 ans qui travaillait dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital de Lega-

nés, près de la capitale, où travaille toujours sa compagne.

Il s'agit du troisième infirmier mort du Covid-19 dans le pays, selon l'organisation collégiale représentant les plus de 300.000 infirmiers espagnols.

La présidente de la région de Madrid, Isabel Diaz Ayuso (Parti populaire, droite), s'est inquiétée de la contamination des religieuses, dans un entretien avec la radio Cope.

"On constate qu'il y a un pourcentage très élevé de contagion parmi les religieuses, surtout parmi les nonnes qui sont dans les écoles et confinées dans les résidences (maisons de retraite)" de la région de Madrid, a-t-elle dit.

A quelles conditions sortir du confinement ?

Lever les restrictions trop rapidement pourrait entraîner une résurgence mortelle



Dans les jours et semaines à venir, les pressions économiques et sociales pour alléger les confinements nationaux vont s'accroître à mesure que l'épidémie de Covid-19 semblera marquer le pas.

A quelles conditions sortir du confinement? Les spécialistes des épidémies anticipent déjà, souvent avec crainte, cette nouvelle phase, mettant en garde contre toute levée hâtive.

"Lever les restrictions trop rapidement pourrait entraîner une résurgence mortelle" de la pandémie, a prévenu le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Il n'est pas le seul à alerter face à tout optimisme précoce et au risque d'une seconde vague pandémique.

"Il faut être très humble et très prudent avec ce virus parce qu'on s'est déjà trompé", prévient en France l'ancien patron de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) Christian Bréchet.

"On ne voit pas bien avec une pandémie de cette ampleur comment tout pourrait miraculeusement revenir à la normale", ajoute le virologue sur la radio France Info.

Pourtant en Europe, premier continent touché par le nombre de décès (plus de 70.000 morts), plusieurs pays annoncent déjà des levées partielles du confinement.

L'Autriche va rouvrir ses petits commerces après Pâques, estimant avoir suffisamment "aplati" sa courbe des infections. Le Danemark va rouvrir crèches, écoles maternelles et primaires le 15 avril tandis que le gouvernement tchèque a déjà assoupli ses règles.

Ces pays emboîtent le pas à la Chine qui a levé le 8 avril le strict cordon sanitaire entourant Wuhan, ville épicentre de la contamination, et qui semble avoir jugulé son épidémie.

Ailleurs en Europe, l'heure est au respect strict du confinement comme au Royaume-Uni où la vague épidémique déferle avec violence.

En France, le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon ne voit qu'un "pâle rayon de soleil" avec la légère diminution des admissions en réanimation et l'amorce "d'un très haut plateau".

Pays où les bilans humains sont les plus lourds sur le continent, l'Espagne et l'Italie semblent également avoir abordé un "haut plateau" avec des chiffres stables ou en léger recul.

Mais aucun de ces deux pays ne se risque à baisser la garde: Rome a prolongé jusqu'au 3 mai son confinement général, Madrid jusqu'au 25 avril. Même tendance en Irlande, Portugal et Belgique.

En France, Emmanuel Macron devait réitérer, lundi soir, le mot d'ordre "Restez chez vous" lors d'une allocution télévisée. Le président français se risquera-t-il

à donner un calendrier de sortie?

"Ce n'est pas lorsqu'on est arrivé à un plateau qu'il faut déconfiner alors que les mesures ont permis d'éviter l'engorgement massif des hôpitaux" estime l'épidémiologiste Antoine Flahault.

La sortie de confinement ne pourra intervenir que plus tard "quand on verra une décrue" ajoute celui qui dirige l'Institut de santé global à l'Université de Genève (Suisse) sur la chaîne France 2.



Il faut être très humble et très prudent avec ce virus parce qu'on s'est déjà trompé

Le chercheur Christian Bréchet "espère qu'à partir de la mi-mai on va être dans une situation de décélération" qui permettrait un "relâchement progressif".

"On ne va pas passer du noir au blanc, mais du noir au gris avec une poursuite du confinement en particulier pour certaines populations", anticipe Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique qui éclaire le gouvernement français sur l'épidémie.

"On peut commencer à discuter (...) du post-confinement. Mais l'élément essentiel et capital est la poursuite d'un confinement strict sur plusieurs semaines", met-il en avant.

Cet expert pose plusieurs préalables à une levée du confinement. En premier lieu avoir une décrue avérée des cas graves de Covid-19 dans les services de réanimation.

Le but est notamment de permettre aux soignants de souffler après l'effort intense qu'ils ont fourni et aux hôpitaux de reconstituer leurs stocks de matériel et produits.

La circulation du virus devra parallèlement avoir chuté dans la population, avec un taux de transmission "R" inférieur à 1, ce qui signifie qu'en moyenne une personne contaminée transmet à moins d'une autre personne (contre 3,3 personnes au début de l'épidémie).

Troisième préalable: la disponibilité en nombre suffisant des

masques pour se protéger et des tests pour pouvoir suivre au plus près la circulation du virus. En France, la capacité de dépistage devrait grimper de 30.000 tests/jours actuellement à 100.000 voire 150.000/jour d'ici fin avril, selon Pr Delfraissy.

Nouvelle variable dans cette équation à multiples inconnues: l'arrivée hypothétique de nouveaux outils électroniques pour tracer les contacts des personnes contaminées.

Paris avance avec prudence sur le sujet alors que le gouvernement allemand s'apprête à lancer une application mobile, inspirée de Singapour, pour faciliter le suivi individuel des cas et l'identification des chaînes de contamination.

Autre inconnue de taille, l'importance du "freinage estival" dans la diffusion du nouveau coronavirus. Les virus respiratoires n'aiment généralement pas l'été. Ainsi, il n'y a pas d'épidémie de grippe après avril dans l'hémisphère nord. Est-ce qu'il en sera de même pour le virus SARS-CoV-2?

L'annonce d'une forte reprise des contaminations, ces derniers jours à Singapour, permettrait d'en douter, la température dans la cité-Etat avoisinant actuellement les 30°.

"S'il n'y a pas de frein estival, alors ça sera plus compliqué" pour sortir du confinement, anticipe l'épidémiologiste Antoine Flahault.

La CNSS rouvre le portail "covid19.cnss.ma" pour la déclaration des salariés en arrêt de travail

La Caisse nationale de sécurité sociale a annoncé la réouverture depuis samedi du portail "covid19.cnss.ma" pour permettre la déclaration des salariés en arrêt de travail afin de bénéficier de l'indemnité forfaitaire de 2.000 dirhams au titre du mois d'avril et ce, jusqu'au 03 mai.

"Pour le service de l'indemnité forfaitaire de 2.000 DH au titre du mois d'avril 2020, les employeurs concernés devront procéder à la déclaration des salariés en arrêt temporaire de travail à compter du 1er avril et à la déclaration, à nouveau, des salariés déjà déclarés en arrêt temporaire de travail à partir du 15 mars 2020 et qui n'ont pas repris leur activité au cours du mois d'avril", indique la CNSS dans un communiqué.

Ainsi, rapporte la MAP, les employeurs affiliés à la CNSS, éligibles au cours du mois d'avril conformément à la réglementation en vigueur, pourront faire la déclaration, sur le portail "covid19.cnss.ma", de leurs salariés en arrêt temporaire de travail au titre de ce mois et ce, du 11 avril 2020 jusqu'au 3 mai 2020, explique la même source.

Par ailleurs, la CNSS informe ces employeurs, que pour lui permettre de servir l'indemnité forfaitaire relative au mois d'avril 2020, ils devront procéder via Internet à la déclaration des salariés d'avril avant la fin du mois. A cet effet, les employeurs concernés devront procéder à la télé-déclaration et au transfert de leur déclaration de salaires d'avril via le portail "Damancom" avant le 30 courant. Les employeurs non encore adhérents au portail "Damancom" sont tenus de s'activer pour s'y inscrire. Les équipes de la CNSS se tiennent à leur disposition pour les assister en vue de réussir cette opération.

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prévues par le comité de veille économique (CVE) pour limiter les effets induits par la pandémie du Covid-19, concernant l'octroi de l'indemnité forfaitaire financée par le Fonds spécial pour la gestion de cette pandémie, créé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, la CNSS a mis en place le portail "covid19.cnss.ma".

Les employeurs affiliés à la CNSS en difficulté, suite aux répercussions économiques induites par la pandémie, ont procédé à la déclaration de l'arrêt temporaire de l'activité de leurs salariés, au titre du mois de mars 2020 sur ce portail, ce qui a donné lieu au paiement effectif de l'indemnité due au titre du mois de mars aux bénéficiaires et ce, à partir du 08 avril 2020.

Le marché de l'immobilier fortement touché par la pandémie du Covid-19



A l'instar d'autres secteurs importants de l'économie, le marché de l'immobilier n'a pas été épargné par la crise sanitaire sans précédent provoquée par la pandémie du coronavirus (Covid-19).

« Nous constatons une baisse substantielle, que ce soit pour l'offre ou pour la demande, démontrant le net ralentissement du marché immobilier marocain dû à la crise sanitaire », a affirmé Kevin Gormand, co-fondateur et directeur général de Mubawab.

Selon la plateforme digitale Mubawab, qui vient de publier une édition spéciale de son Guide de l'immobilier évaluant l'impact du Covid-19 sur ce secteur, « une baisse nette des valeurs absolues » a été effectivement observée à partir de la fin du mois de février 2020.

« Que ce soit pour l'offre ou pour la demande, pour les appartements ou les villas, pour l'ancien ou pour le neuf, la cassure de la courbe traduit l'impact de la conjoncture sur le secteur », a relevé l'étude qui propose un dé-cryptage des principales tendances du secteur de l'immobilier au Maroc au titre du premier trimestre 2020.

Ainsi, en ce qui concerne l'offre d'appartements, il ressort de ladite étude que la baisse pour le neuf et l'ancien oscille respectivement entre -23% et -28%. Tandis que les données montrent que l'offre de villas pour le neuf et l'ancien varie respectivement entre -52% et -29%.

Ces variations sont loin de re-

fléter la configuration habituelle du secteur à cette date. En effet, les professionnels de l'immobilier savent pertinemment qu'il n'y a évidemment pas d'effet de saisonnalité puisque « l'offre est habituellement en hausse à cette période de l'année », comme l'a souligné Mubawab dans un communiqué.

Pour les auteurs du guide, habituellement en sortie bi-annuelle, « les tendances relevées défient toute logique ». Pour s'en convaincre, l'étude rappelle, à titre comparatif, que « l'offre au 1er semestre 2019 marquait une nette progression : elle augmentait de 86% pour les logements neufs et de 30% pour les logements anciens.

Dans le même esprit, il a également été constaté que « la demande chute de -18% pour les appartements et -10% pour les villas », a en outre souligné le Guide de l'immobilier.

Mais tout n'est pas pour autant totalement sombre. En effet, « malgré la forte baisse, le rapport de l'offre par rapport à la demande reste positif dans la mesure où seulement 52% de la demande est exploitée », a assuré le guide relevant de ce fait que le potentiel de croissance est une réalité.

Commentant cette fois-ci l'évolution des prix dans les principales villes du Maroc, le guide a noté une grande stabilité au niveau de Casablanca, Kénitra, Salé et Temara « qui étaient dans les éditions précédentes la tête de file des villes où il faisait bon d'investir ».

Par ailleurs, alors qu'on pourrait s'attendre à de grands chamboulements dans les prix/m² moyens dans les villes du Royaume, « sans surprise, nous notons un déclin des prix dans les villes suivantes : Tétouan, Rabat et Marrakech », a-t-elle fait remarquer, notant qu'à contrario, des hausses sont enregistrées à Agadir, El Jadida, Fès, Meknès, Mohamédia et Tanger.

Concernant les prix des villas neuves, l'étude a révélé qu'après une légère perte d'haleine au second semestre 2019, la hausse reprend de plus belle, avec +5% sur le premier trimestre 2020 et +2% en comparaison avec la même période de l'année passée.

« Plus surprenant, le prix des appartements neufs reprend sa

baisse, après un second semestre 2019 très optimiste avec +5%. Nous revoilà vers une baisse de -7% sur le premier trimestre 2020 et -10% en comparaison avec la même période de l'année précédente », a ajouté l'étude.

La tendance est plutôt à la baisse au niveau des anciens appartements. En effet, après une chute de -3% au second semestre 2019, les prix dans ce segment continuent de baisser avec -4% enregistrés au premier trimestre 2020, et -17% en comparaison avec la même période de 2019.

Quant aux prix des villas anciennes, ils « nous épatent avec une légère hausse de +1%, ce qui a le mérite d'inverser la courbe descendante qui a marqué l'année 2019 », a conclu l'étude.

Au final, si 2019 a été pour le marché marocain de l'immobilier une année en demi-teinte, marquée par une demande tendant vers un ralentissement, force est de constater que le marché tourne au ralenti lors des premiers mois de 2020, en raison de la crise sanitaire sans précédent.

A propos de la méthodologie utilisée pour évaluer le secteur, Mubawab a précisé que les observations mentionnées dans ce guide correspondent à des logements destinés exclusivement à l'habitation et à la vente, annoncés sur le portail entre janvier et mars 2020.

Ont ainsi été exclus : les biens à usage commercial, les biens fonciers, les fermes, les riads, les biens à la location, a précisé la plateforme digitale.

Alain Bouithy



Baisse nette des valeurs absolues observée au premier trimestre 2020

Autorisation de retrait de l'aide financière des Ramedistes dans certains cas exceptionnels

Le retrait des aides financières, accordées aux Ramedistes dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété, peut se faire, à titre exceptionnel, à compter de ce lundi, si le bénéficiaire est en incapacité de se déplacer ou décédé, annonce, samedi, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration. "Les aides financières accordées aux Ramedistes, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété, sont servies aux seuls chefs de ménage. Toutefois, dans le cas où le chef de ménage est décédé ou se trouve dans l'incapacité de se déplacer et dans le cas où la carte nationale d'identité du chef de ménage est perdue ou n'est plus valide, le retrait de l'aide financière peut se faire, à titre exceptionnel", indique le ministère dans un communiqué, précisant que cette procédure entrera en application à compter d'aujourd'hui lundi 13 avril. Dans le cas où le

chef de ménage est décédé, son conjoint est autorisé à retirer le montant de l'aide sous réserve de présenter sa carte nationale, la carte d'identité du défunt, le certificat de décès et la carte Ramed portant l'identité du défunt et celle du conjoint, explique la même source. Si le bénéficiaire est malade ou en incapacité de se déplacer, il est autorisé à charger quelqu'un de son entourage proche pour retirer l'aide, fait savoir le communiqué, ajoutant que pour ce faire, ce dernier doit présenter la carte d'identité du bénéficiaire, un justificatif de l'incapacité de se déplacer, ainsi que la carte d'identité de la personne mandatée pour le retrait portant la même adresse que celle sur la carte nationale du bénéficiaire ou à défaut habitant à proximité. Dans ce cas, l'employé de l'agence bancaire ou de l'établissement de paiement doit identifier la personne qui a retiré le montant.

Décélération à 4,9% du crédit bancaire en février

Le rythme d'accroissement annuel du crédit bancaire au secteur non financier a décéléré de 5,3% à 4,9% en février 2020, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète un ralentissement de la croissance des concours aux sociétés non financières privées de 6,3% à 5,8%, un repli de 3,5%, après une hausse de 0,4%, des crédits aux sociétés non financières publiques et une quasi-stagnation des prêts aux ménages à 4,4%, indique BAM dans une note sur ses indicateurs clés des statistiques monétaires de février 2020.

La ventilation par objet économique du crédit bancaire au secteur

non financier fait ressortir un ralentissement de 7,7% à 6% du rythme de progression des facilités de trésorerie et de 4,4% à 4,1% de celui des crédits à la consommation. En revanche, la croissance des prêts immobiliers a stagné à 3,4% et celle des crédits à l'équipement est passée de 5,7% à 6%. En glissement mensuel, le crédit bancaire au secteur non financier s'est accru de 0,5%, reflétant une hausse de l'ensemble de ses composantes. En effet, les facilités de trésorerie ont augmenté de 0,5% et les concours à l'équipement de 0,4%, tandis que les prêts à l'immobilier ont marqué une progression de 0,3% et les crédits à la consommation de 0,5%.

La production légumière couvre les besoins du marché jusqu'en décembre 2020

La production légumière couvre les besoins du marché national jusqu'en décembre 2020, a assuré, vendredi, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts. La production des cultures légumières actuellement sur le marché, notamment la tomate, l'oignon, la pomme de terre, les carottes, les courgettes, le poivron, les aubergines, le navet et le concombre provient des récoltes des assolements installés pendant la saison hivernale, précise un communiqué du ministère, notant que cette production couvre les besoins de consommation pendant les mois d'avril et de mai, qui coïncident avec le mois de Ramadan.

Ces produits, en plus du haricot, du melon et de la pastèque seront disponibles sur le marché à partir du mois de juin grâce à la mise en œuvre du programme des cultures de printemps qui sont en cours d'installation et qui est à un stade avancé de réalisation, précise la même source, ajoutant que l'exécution des assolements de printemps qui totalisent 85.000 ha, se déroule en effet selon le calendrier déjà arrêté et les réalisations à ce jour ont atteint globalement 65% du programme défini.

Le reste du programme sera

installé au cours du mois d'avril, rapporte la MAP. La production attendue à partir du mois de juin et des mois d'après dépassera la demande et les besoins de consommation en ces produits.

En outre, le programme des assolements arrêté pour la saison d'été (17.000 ha) pour les cultures précitées et qui sera mis en place à partir du mois de juin, permettra d'assurer la production en ces produits en automne pour couvrir les besoins de consommation jusqu'au mois de décembre 2020, souligne la même source.

Le ministère assure un suivi quotidien et rigoureux de la situation de la production et de l'approvisionnement du marché à l'échelle nationale depuis que l'état d'urgence sanitaire a été décrété dans notre pays, rappelle le communiqué. Et de noter que la conduite des opérations en matière d'assolement se fait conformément aux programmes définis avec les directions régionales, selon les spécificités des régions et dans le cadre d'une vision globale qui permet d'assurer l'équilibre en matière d'offre et de demande.

Ainsi, les récoltes d'hiver, les installations des cultures de printemps et d'été permettront d'assurer un approvisionnement normal



et régulier du marché en produits agricoles, notamment ceux de grande consommation jusqu'au mois de décembre.

Le ministère assure en outre avoir pris les dispositions nécessaires pour garantir la mise en place des programmes d'assolement arrêtés pour un approvisionnement normal et régulier du

marché jusqu'à décembre 2020. Le mode de gouvernance mis en place en relation avec les services provinciaux et régionaux de l'agriculture permet d'assurer un suivi quotidien de la situation de l'approvisionnement du marché et un suivi hebdomadaire de la situation des assolements.

Ce dispositif auquel sont asso-

ciés l'ensemble des acteurs intervenant le long de la chaîne agricole permet d'assurer une adaptation continue des différents programmes et de stabiliser le fonctionnement de la chaîne de valeur agricole depuis l'approvisionnement en productions agricoles jusqu'à la mise sur le marché des produits.

Les filiales marocaines de groupes français apportent une contribution de 500 MDH au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie

Les filiales marocaines de groupes français et entreprises à capitaux français implantées au Maroc ont annoncé une contribution de 500 MDH au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus, mis en place sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

Dans le cadre de l'élan de solidarité nationale initié par SM le Roi Mohammed VI pour la gestion de la pandémie du Covid-19 au Maroc, ces entreprises des différents secteurs, bancaire, assurantiel, agro-alimentaire, industriel et énergie ont pris une part active dans la solidarité organisée dans le pays, pour faire face aux impacts de cette pandémie, indique un communiqué conjoint des conseillers du commerce exté-

rieur de la France (CCEF)-Maroc et de l'ambassade de France au Maroc.



Au-delà de la contribution financière, les entreprises françaises ont fait d'importants dons en nature

Au-delà de cette contribution financière, les entreprises françaises ont fait d'importants dons en nature, à savoir produits et paniers alimentaires, ordinateurs portables, masques, gel hydroalcoolique et équipements divers, alors que d'autres ont mis à disposition leurs locaux ou usines en soutien aux autorités marocaines dans la lutte contre la pandémie, ajoute le communiqué.

Cernant le secteur agroalimentaire, les entreprises participent notamment à l'initiative lancée par un collectif d'entreprises regroupées sous le hashtag "#Tadamoune 2020", qui ont mis gracieusement à la disposition des autorités plusieurs millions de produits alimentaires, rapporte la MAP.

Par ailleurs, dans le secteur des transports, ces entreprises se sont jointes à l'effort national par un don de 50 véhicules fabriqués au Maroc, de 50 ambulances, de plusieurs centaines de milliers de masques et par des dons de carburant afin de soutenir les équipes médicales et les forces auxiliaires dans leur travail au quotidien.

Pour le secteur hôtelier, elles ont mis des chambres à la disposition des personnels de santé engagés dans la lutte contre l'épidémie dans plusieurs régions du Maroc. Les entreprises gérant un contrat de délégation de service public (distribution de l'électricité et de l'eau, assainissement, gestion des déchets, gestion des transports) mettent par ailleurs tout en œuvre

pour pérenniser un service aux usagers de qualité, alors que celles du secteur de la santé sont pleinement mobilisées, en lien étroit avec les autorités sanitaires du Royaume pour fournir des moyens de traitement (médicaments, gel hydroalcoolique, respirateurs...).

En outre, une maison d'édition française a décidé de donner accès au contenu audio de ses collections jeunesse en arabe, français et anglais aux enfants du Royaume. Toutes les entreprises françaises ou à capitaux franco-marocains, y compris les PME, ont mis en place des plans de continuité de leur activité et seront exemplaires pour préserver au maximum l'emploi et la rémunération de leurs salariés pendant cette période, conclut le communiqué.

Art & culture

Les recommandations de la HACA aux opérateurs audiovisuels

Dans le contexte de la mobilisation nationale pour enrayer la propagation du Coronavirus, le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a adopté, au terme d'une télé-réunion tenue vendredi, un rapport faisant état de l'effort déployé par les radios et télévisions marocaines pour adapter leur programmation et leurs contenus aux impératifs de l'état d'urgence sanitaire, tout en rappelant quelques principes à respecter en matière de traitement médiatique de cette pandémie. Eu égard à ses missions en matière de régulation de la communication audiovisuelle, la Haute autorité de la Communication audiovisuelle (HACA) a ainsi formulé une série de propositions visant, dans le respect de leur liberté éditoriale et du droit du citoyen à l'information, à conforter davantage les efforts et les postures de vigilance au niveau de l'accompagnement médiatique des différents aspects et répercussions de cette crise pandémique. Il est ainsi recommandé de prendre toutes les précautions pour éviter le risque de stigmatisation des personnes touchées ou présumées l'être par le coronavirus (Covid 19) et veiller au respect de leur dignité, de leur droit à l'image et de leur vie privée. La

HACA appelle également à éviter d'abord de divulguer l'identité des personnes présumées avoir enfreint les dispositions prises par les autorités publiques encadrant l'état d'urgence sanitaire, tout en se gardant de toute confusion entre la présentation critique des violations commises et l'incitation à la haine à l'encontre de leurs auteurs présumés et éviter tout traitement pouvant lier des villes et des quartiers spécifiques à l'augmentation du nombre de personnes infectées par le coronavirus pour prévenir tout risque de stigmatisation de leurs habitants et de génération d'attitudes et de comportements de défiance et de rejet à leur encontre et ce sans préjudice du droit du citoyen à l'information. Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle appelle les opérateurs audiovisuels à prendre les mesures nécessaires pour garantir que les personnes invitées aux programmes pour s'exprimer sur la nature du coronavirus (Covid 19) ont l'habilitation et l'autorité scientifiques pour le faire. Parmi les recommandations, on citera également le renforcement du traitement médiatique de la pandémie en abordant d'autres dimensions économiques et sociales notamment, la capitalisation sur la

couverture régionale des services audiovisuels pour consolider la proximité médiatique en tant qu'impératif d'efficacité de cette communication de crise et mettre en lumière la réalité et les répercussions de la crise sanitaire sur l'ensemble du territoire national y compris dans les zones les plus éloignées. Les radios régionales et locales, publiques et privées, sont appelés à contribuer davantage à renforcer l'information de proximité en tenant compte de la diversité linguistique, culturelle et territoriale du pays. Il s'agit ainsi de permettre aux citoyens, partout sur le territoire national, de faire connaître leur expérience de l'urgence sanitaire ce qui est susceptible de renforcer leur sentiment d'intégration à la mobilisation nationale dans cette circonstance exceptionnelle.

Lors de télé-réunion, les responsables de la HACA ont, par ailleurs, appelé à accroître l'usage du langage des signes dans l'effort de communication et de sensibilisation déployé tout au long de cette période par les services télévisuels pour rendre accessibles tous les spots de sensibilisation et toutes les émissions d'intérêt général relatives à la question de la pandémie. Ils ont en outre demandé à accorder une plus grande attention mé-

diatique à la situation des migrants et des réfugiés résidants au Maroc dans le contexte de l'urgence sanitaire en accompagnement notamment de l'importance de la décision politique et humanitaire prise par le Royaume d'assurer les soins médicaux et la protection sociale et économique à ces populations particulièrement vulnérables face à la pandémie.

En ces circonstances d'urgence sanitaire globale, la nécessité de répondre aux besoins des citoyens en matière de programmes audiovisuels culturels et de divertissement demeure, selon la HACA, avérée malgré le temps et l'effort exceptionnels consacrés pertinemment, au traitement des différentes dimensions de la crise pandémique.

Outre le fait que la diffusion de ce type de programmes est partie intégrante des missions de service public, une telle programmation contribue à divertir les citoyens et à les aider à surmonter le sentiment d'inquiétude et parfois de panique pouvant résulter de leur exposition à un volume important de contenus médiatiques plus ou moins anxiogènes, exclusivement focalisés sur la pandémie et ses risques et déclinés sur différents supports.



Malgré la pandémie, New York garde la fièvre du samedi soir



Fêtards qui se trémoussent aux sons de DJ en ligne, portant cache-tétons ou masques en tissu façon boule disco: avec la fermeture des lieux de sortie nocturnes, les soirées dansantes virtuelles font rage à New York. La ville qui se targue de ne jamais dormir compte désormais plus de 90.000 personnes infectées du nouveau coronavirus, et les autorités ont prolongé au moins jusqu'à fin avril la fermeture de toutes les activités non essentielles. Mais les oiseaux de nuit ont trouvé d'autres façons de faire la fête. La

queue est longue pour entrer, moyennant 10 dollars minimum — 80 dollars pour un espace privé —, au Club Quarantine, l'un des lieux les plus en vogue, où des célébrités comme la chanteuse britannique Charli XCX ont fait des apparitions. Le DJ D-Nice, chou-chou des stars, attire aussi les foules pour ses sets "live" marathon — jusqu'à 10 heures de suite — sur Instagram. Parmi ses adeptes: des vedettes comme Rihanna et John Legend, voire des personnalités politiques comme Bernie Sanders et Joe Biden. Le club "House

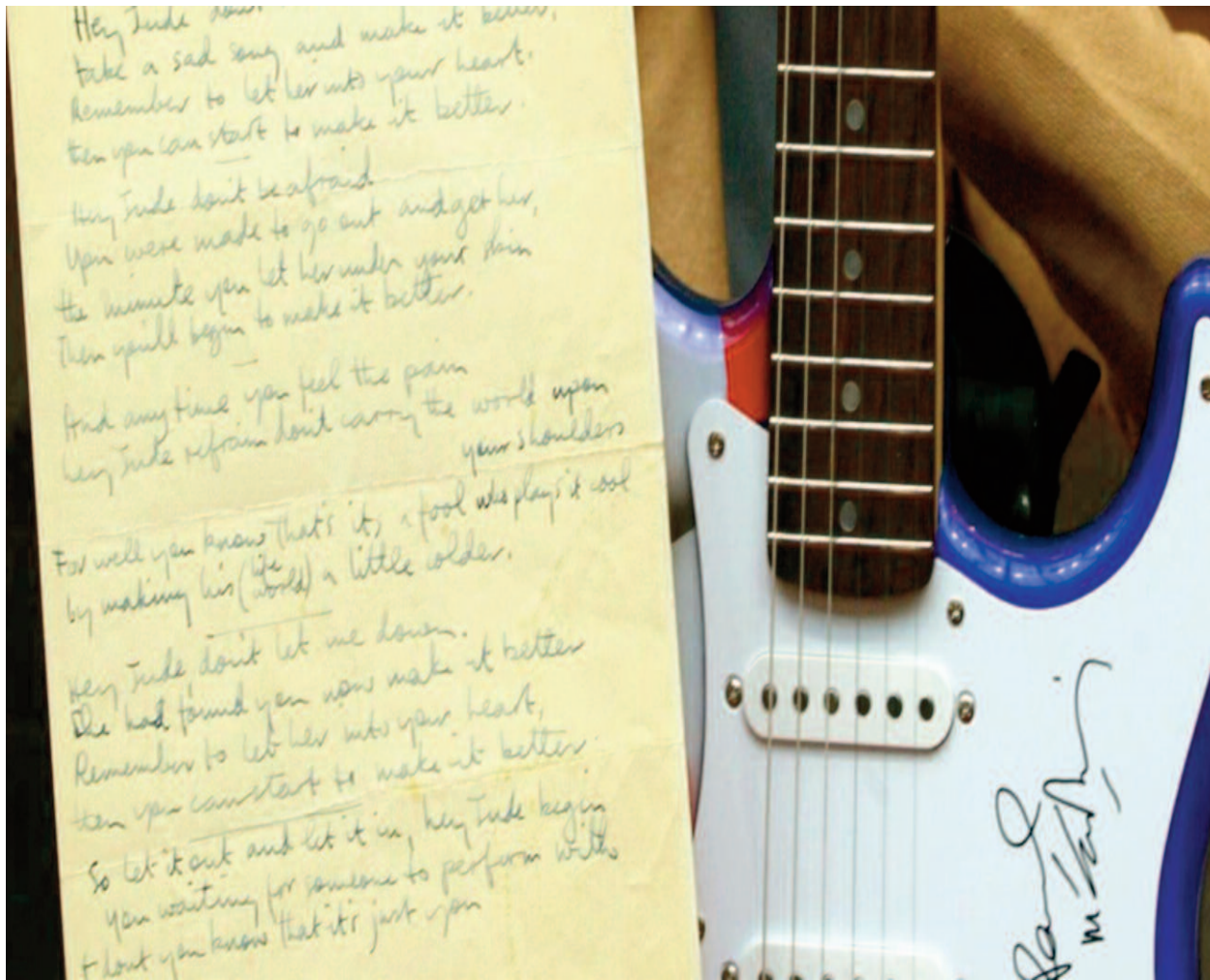
of Yes", connu pour ses spectacles de drag-queens, son burlesque, ses acrobates et ses costumes très sophistiqués, a aussi basculé en ligne, organisant des soirées sur des plateformes comme Zoom, Twitch et Instagram. Pour l'une des fondatrices du club, Kae Burke, voir s'éteindre la vie nocturne new-yorkaise aura été "comme assister à un gigantesque carambolage au ralenti". "On n'a pas vu l'imminence du désastre", témoigne-t-elle. Pourtant, dès la première session virtuelle, le succès était au rendez-vous. "Je ne m'attendais pas à m'amuser autant. J'ai dansé, dégoussé, trois heures de suite", raconte-t-elle. "Ca m'a complètement sidérée... C'était comme si j'étais avec mes amis".

Au début, "House of Yes" a maintenu sa sélection à l'entrée, exigeants des fêtards qu'ils soient costumés, avec une prime aux costumes les plus élaborés. Mais à l'heure de la pandémie, ils ont fini par assouplir les règles, afin d'accueillir le plus grand nombre et de permettre aux habitués coincés chez leurs parents de participer, même privés de leur garde-robe festive. Jacquie Rabkin, cerveau des soirées numériques du club, souligne néanmoins que les participants continuent à se mettre sur leur 31. "On a eu des gens dégui-

sés en licornes géantes, d'autres avec leur équipement pour faire du pole-dancing ou des acrobaties aériennes", dit-elle. Un groupe a même apporté sa machine à faire de la fumée, avec jeux de lumière et marionnettes. Ces soirées virtuelles permettent au club d'attirer des fans jusqu'en Europe et en Asie, relève-t-elle. "Je vois beaucoup de côtés positifs, ça étend le champ des possibles".

Le club à la réputation sulfureuse a même vu son compte Twitch suspendu pour 24 heures, "car certains dansaient en sous-vêtements", dit Jacquie Rabkin. Le virage numérique a donné une certaine normalité à ce lieu, dont les messages sur les réseaux sociaux étaient souvent censurés pour ses contenus jugés limite pornographiques. Le DJ new-yorkais Nickodemus est de ceux qui font tourner les vinyles dans ce monde virtuel, avec l'espoir d'offrir un antidote au stress ambiant. "C'est vraiment bizarre d'entendre les sirènes hurler toutes les cinq minutes près de mon bâtiment, de voir des gens emmenés sur des civières. C'est dur de penser à s'amuser et de mettre de la musique", confie-il. "Mais on peut aussi se sortir de ça de temps en temps, pour garder l'âme propre et rester positif", ajoute-t-il.

Les paroles manuscrites du “Hey Jude” des Beatles vendues 910.000 dollars



Une feuille de papier sur laquelle Paul McCartney a noirci à la main les paroles de la célèbre chanson “Hey Jude” a été adjugée 910.000 dollars lors d’enchères marquant vendredi le 50e anniversaire de la séparation des Beatles. C’est plus de cinq fois le montant estimé en amont de la vente organisée en ligne, coronavirus oblige, par la maison californienne Julien’s Auctions. Guitares, vinyles rares, objets dédiés... Quelque 250 lots liés au

mythique groupe britannique étaient proposés aux fans et collectionneurs du monde entier, 50 ans jour pour jour après sa séparation. Paul McCartney avait écrit “Hey Jude” après une autre rupture: celle de son acolyte John Lennon avec sa première femme Cynthia, à la suite de ses infidélités avec l’artiste japonaise Yoko Ono. La chanson, destinée à reconforter le fils de John Lennon, Julian, pendant le divorce de ses parents, avait initiale-

ment pour titre “Hey Jules”. Parmi les autres grosses ventes de la journée: la peau d’une grosse caisse de batterie portant le logo des Beatles, et utilisée lors de la première tournée américaine du groupe en 1964, adjugée à 200.000 dollars. Une page manuscrite du scénario du clip de la chanson “Hello, Goodbye” (1967) est elle partie pour 83.200 dollars, et un cendrier utilisé par Ringo Starr aux studios Abbey Road dans les années 1960 pour 32.500 dollars.

Bouillon

de culture

Weinstein

Harvey Weinstein a été inculpé vendredi pour une troisième affaire d’agression sexuelle dans un dossier que montent des procureurs de Los Angeles contre l’ex-magnat d’Hollywood. “Nous continuons à construire et à renforcer notre dossier”, a déclaré la procureure de Los Angeles, Jackie Lacey. Le producteur déchu, déjà emprisonné dans l’Etat de New York après avoir été reconnu coupable d’agression sexuelle et de viol, doit répondre à trois accusations d’agressions sexuelles devant la justice californienne, a fait savoir vendredi le bureau de la procureure de Los Angeles. M. Weinstein est accusé d’avoir agressé sexuellement une femme restée anonyme à Beverly Hills en mai 2010. Cette nouvelle accusation d’agression sexuelle dévoilée vendredi s’ajoute ainsi à deux inculpations annoncées en janvier. Il était déjà accusé d’être entré de force dans la chambre d’hôtel d’une femme pour la violer, le 18 février 2013, puis d’en avoir agressé une autre le lendemain dans une chambre d’hôtel de Beverly Hills. M. Weinstein nie les faits et assure que toutes ces relations étaient consenties. “Si nous découvrons de nouvelles preuves de crimes qui n’étaient pas connus, comme ce fut le cas ici, nous enquêtons et déterminerons si de nouvelles inculpations seront nécessaires”, a ajouté Mme Lacey. On ne sait pas quand le procès commencera, mais le bureau de la procureure a confirmé vendredi avoir lancé une demande de transfert de M. Weinstein. “A son arrivée, il sera mis en accusation (...) Une fois la date du procès fixée, le public sera informé”, indique le communiqué. Dans ce dossier, Harvey Weinstein encourt jusqu’à 29 ans de prison. Près de 90 femmes ont, à ce jour, accusé publiquement Harvey Weinstein de harcèlement, d’agression sexuelle ou de viol. La plupart des faits allégués sont prescrits.



Librairie Al Kitab

Libre, c'est vivre

Découvrez la lecture au format numérique avec une sélection de titres gratuits

BEST NUMÉRIQUE

Al Kitab offre une lecture numérique pour les confinés

En raison du confinement général que connaît une grande partie de la population mondiale suite à la pandémie mondiale du corona virus, la librairie tunisienne Al Kitab offre aux lecteurs confinés une sélection de nouveautés et de coups de cœur et ce en leur proposant une lecture au format numérique avec un simple clic.

Les internautes peuvent retrouver une large sélection de livres, toutes catégories confondues, destinée à tous les goûts et à toute tranche d’âge, et ce, sur le site internet de la librairie en téléchargeant instantanément et gratuitement (www.). La star du mois dans la librairie Al Kitab est le nouveau livre «Epidémies, vrais dangers et fausses alertes : de la grippe aviaire au Covid 19» un essai du Professeur Didier Raoult.

“Epidémies, vrais dangers et fausses alertes” a été écrit en un mois, en réaction à la crise du coronavirus qui frappe le monde entier. L’infectiologue Raoult défend l’usage de la chloroquine pour combattre la pandémie.

Didier Raoult, professeur en microbiologie à l’Institut hospitalier universitaire (IHU) de Marseille, qu’il a fondé, a fait paraître, jeudi 26 mars, ce livre chez les Editions Michel Lafon. Sur le devant de la scène médiatique depuis plusieurs semaines, l’infectiologue qui revient dans son ouvrage sur l’histoire des épidémies récentes comme les virus H1N1 et Ebola, “défend un traitement du coronavirus à base de chloroquine, un vieil antipaludique également utilisé dans le traitement



Le dernier carré de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération officiellement ajourné

Ce qui relevait il y a quelques jours de la spéculation, prend désormais le caractère de l'officiel. La Confédération africaine de football (CAF) vient de trancher samedi, en annonçant le report à une date ultérieure des demi-finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, rencontres prévues initialement au courant de la première dizaine du mois de mai prochain.

L'instance continentale a émis un communiqué dans lequel elle a fait savoir qu'« à la lumière des préoccupations croissantes autour de la nature évolutive de la COVID-19 et avec l'instauration du confinement dans la plupart des pays, le Comité d'urgence de la CAF a décidé de reporter les matches », ajoutant par là même qu'« un nouveau calendrier sera annoncé en temps voulu ».

Bien avant la prise de la décision d'ajournement, qui se veut d'ailleurs la plus logique, il se laissait entendre qu'une solution devait concerner la tenue du dernier carré de la Ligue des champions, consistant à disputer ce tour en un seul match sur terrain neutre au nouveau stade de Douala au Cameroun. Néanmoins, cette option a été écartée dans la mesure où l'édition 2020 de la C1 africaine offre un plateau relevé avec la présence de quatre clubs qui ont les plus fortes assises populaires. Du côté marocain, le WAC et le Raja et un public qui se compte par millions, ce qui en est de même pour les deux représentants du football égyptien, Al Ahly et le Zamalek.

Autrement dit, l'option de faire jouer les demi-finales loin de Casablanca et du Caire serait un gâchis pour la CAF qui a décroché le bingo avec ces quatre grosses écuries qui,

grâce à leurs publics, bénéficieront d'un grand intérêt médiatique, susceptible de redonner davantage d'aura à la plus prestigieuse des compétitions interclubs dans le continent.

A noter que le Raja et le Wydad accueilleront respectivement à l'aller le Zamalek et Al Ahly, avant d'aller croiser le fer au retour avec ces deux sacrées pointures au stade national du Caire. Quant à la Coupe de la Confédération, la première affiche sera 100% marocaine avec HUSA-RSB, alors que la seconde mettra aux prises l'équipe égyptienne de Pyramids avec son homologue guinéenne de Horoya Conakry.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que pour ce qui est de la CAN 2021, le président de la CAF, Ahmad Ahmad, pense que cet événement aura bel et bien lieu de la période allant du 9 janvier au 6 février 2021. Les di-

rigeants de la CAF restent confiants malgré le report de deux journées de matches de qualification qui devaient être disputés le mois dernier. Un ajournement qui n'affecte pas outre mesure la programmation des éliminatoires au regard du secrétaire général de la CAF, le Marocain Abdelmounaïm Bah, qui avait affirmé que « nous avons encore 4 journées de qualification à jouer. Nous pouvons les jouer 2 par 2. Nous avons besoin de 2 fenêtres internationales. Nous en avons 4 à notre disposition : juin, septembre, octobre, novembre. A ce stade, tout est possible. Si nous pouvons jouer les journées 3 et 4 en juin, nous les jouerons sinon nous les disputerons en septembre ou octobre et nous jouerons les journées 5 et 6 en novembre ».

En ce qui concerne le CHAN, tournoi lors duquel le Maroc, tenant

du titre, évoluera au tour inaugural aux côtés des sélections du Rwanda, du Togo et d'Ouganda, l'instance africaine garde l'espoir de voir cet événement se tenir au courant de cette année. Pour M. Bah « on ne prendra aucun risque. On ne jouera que dans les meilleures conditions » et ça sera au Cameroun.

A signaler en dernier lieu que l'ajournement a touché également les éliminatoires de la Coupe du monde féminine FIFA U17 dont les phases finales devaient se dérouler, en principe, cette année en Inde. L'équipe nationale avait entamé sa campagne du bon pied après s'être imposée en déplacement sur le Botswana et elle était bien partie pour franchir ce cap et continuer l'aventure dans l'espoir d'obtenir l'un des trois billets du Mondial indien.

Mohamed Bouarab



Le Raja et le Wydad se mobilisent au profit du Fonds spécial

Les deux grands clubs de Casablanca, le Raja et le Wydad, se joignent à la mobilisation générale pour faire face à la crise engendrée par le Covid-19, en organisant des ventes en ligne de tickets dont les recettes seront entièrement reversées au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus.

Les responsables des deux clubs affirment que les sportifs et les supporters, à l'instar de toutes les composantes de la société, s'attachent aux valeurs de solidarité nationale et s'associent aux efforts visant à atténuer les effets de cette crise.

Dans une déclaration à la MAP, le président du Wydad, Said Naciri, a souligné que son club a mis en vente 60.000 billets, au prix de 30 dirhams, pour "participer à un match contre le virus".

Quelque 15.000 tickets ont été

écoulés jusque-là, a assuré M. Naciri, rappelant que cette action et tant d'autres "expriment l'ancrage de la vertu de solidarité chez tous les Marocains, qui répondent ainsi à l'appel de la Nation".

Dans une déclaration similaire, le président du Raja de Casablanca, Jawad Ziyat, a indiqué que le club a mis en vente sur Internet des billets pour "un match virtuel contre la pandémie", relevant que quelque 5.000 ont été vendus en peu de temps.

Il a fait aussi état de promesses de dons de la part de toutes les composantes du club, notamment les adhérents, au profit du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Pour garder le contact et la flamme des fans, le Raja lancera, dès ce samedi à partir de 20H00, des animations et des vidéos sur sa page Facebook retraçant les prouesses historiques et les

grands moments des Verts.

A l'unisson, les dirigeants des deux prestigieux clubs de la métropole n'ont pas omis de rappeler à leur nombreux public la nécessité de respecter les consignes préventives et les directives décrétées par les autorités compétentes pour faire face à la pandémie.

Dès les premiers jours de cette crise sanitaire sans précédent, les deux clubs ont adhéré aux efforts de sensibilisation sur la pandémie, en vue d'aider à une prise de conscience de l'importance de la prévention dans la préservation de la santé et de la sécurité des Marocains.

Les comptes officiels des deux clubs sur les réseaux sociaux avaient diffusé une série de publications appelant l'ensemble des citoyens à s'engager sérieusement dans cette campagne, dans le but de vaincre ce virus qui angostre le monde entier.

Garrido : Le Maroc a adopté des mesures importantes avant la propagation du coronavirus

L'entraîneur du Wydad de Casablanca, l'Espagnol Juan Carlos Garrido, a souligné que le Maroc a pris l'avantage depuis le début en adoptant des mesures bien avant que le coronavirus ne se propage dans le pays. "L'avantage pour le Maroc est le fait de prendre des mesures bien avant que le Coronavirus ne se propage dans le pays. Par conséquent, l'incidence par rapport à l'Espagne est minime", a affirmé Garrido dans un entretien accordé à l'agence de presse espagnole "Efe". L'ancien entraîneur du Villarreal, qui a choisi de passer son confinement au Maroc pour être proche de ses joueurs, a qualifié d'"excellente" la décision des autorités marocaines d'imposer le port des masques, formulant l'espoir de voir les mesures prises par le Royaume aboutir à

l'arrêt de la propagation du virus. "Ce serait formidable", a-t-il dit. "Cela me semble excellent. Ce qui me paraît incorrect c'est de ne pas porter les masques. Etant donné la situation que nous traversons, il est évident que lorsque vous êtes obligés de sortir, dans les cas extrêmes, vous devez vous protéger, ce qui est nécessaire", a martelé Garrido.

Contrairement à d'autres pays plus touchés par le virus, le Maroc a anticipé les événements et imposé des mesures pour endiguer la propagation de la pandémie, a-t-il souligné.

Pour l'entraîneur espagnol, "les Marocains ont pris conscience qu'ils doivent rester chez eux sauf pour des raisons justifiées et le grand avantage (...) est que des mesures ont été prises alors qu'il y avait très peu de cas au Maroc".

Faute de visibilité, les sponsors du foot en plein dilemme



Rester solidaire en temps de crise ou survivre en négociant à la baisse? A cause de l'arrêt des compétitions dû au coronavirus, les sponsors du football ont perdu toute visibilité, au point d'envisager la suspension de leurs partenariats avec plusieurs clubs européens... en attendant la reprise.

"On essaie de faire des activations avec nos joueurs pour nos sponsors, encore plus demandeurs depuis le confinement. Mais c'est très compliqué de les avoir sous la main à cause de la crise sanitaire..." A l'image de ce responsable marketing, les clubs européens peinent à rentabiliser les investissements, parfois à prix d'or, de leurs partenaires.

Confinés aux quatre coins de la planète, les footballeurs-stars, les plus attractifs pour les entreprises en quête d'audience, sont en incapacité de mouiller le maillot pour les sponsors de leur club ou équipe nationale.

Pis, sans matches diffusés à la TV, les marques adossées aux maillots des équipes ou aux écrans publicitaires des stades n'ont plus de tribunes pour faire briller leurs logos respectifs auprès de millions de téléspectateurs.

Au point de remettre en cause leurs

contrats dans un contexte de crise économique majeure? A West Ham, la question est déjà réglée: l'un des sponsors du club anglais, la société de services financiers Basset & Gold, vient de faire faillite... Pour les compagnies encore debout du secteur aérien ou de l'hôtellerie-restauration, annonceurs majeurs frappés de plein fouet par la crise, l'heure est à l'interrogation.

"Il est bien évident que n'ayant plus de prestation, tout le monde est obligé de suspendre, ça me paraît tellement logique. C'est un cas de force majeure", explique à l'AFP Marc Vanhove, le patron de la chaîne de restauration Bistro Régent. Sponsor maillot de Bordeaux, l'entreprise française a dû suspendre provisoirement son contrat, qui court jusqu'en 2023, avant le versement de la mensualité d'avril, "jusqu'à ce que l'on ait les dates de reprise". Même le groupe hôtelier Accor, sponsor principal du PSG, a laissé planer le doute concernant le versement de l'intégralité de la somme prévue dans son contrat (environ 50 M EUR annuels) en raison de la conjoncture difficile... avant d'affirmer avoir honoré ses engagements deux jours plus tard! Inquiétant? "Certains de ces grands groupes peuvent dire du jour au lendemain +on arrête tout+ car on

est dans une situation d'urgence où l'on doit éliminer toutes les dépenses superflues », explique à l'AFP Jean-Pascal Gayant, économiste du sport.

"Et en cas de crise, le premier budget qu'on diminue, c'est souvent la com", ajoute-t-il. Après le manque à gagner des droits TV, un tel phénomène serait un deuxième coup dur pour les finances des clubs, déjà exsangues.

Car si le principal poste de recettes des principaux clubs européens vient des diffuseurs (44%), les revenus commerciaux, tirés principalement par les sponsors, représentent toutefois 40% de leur chiffre d'affaires, selon une étude du cabinet Deloitte.

"Quand on est sponsor, on veut de la visibilité, a déclaré Sébastien Bazin, PDG d'Accor, dimanche sur Europe 1. Mais en même temps, c'est dans les mauvais moments que l'on reconnaît ses amis et ceux qui sont là pour vous."

Malgré les risques financiers, les risques d'image en cas de désertion peuvent pousser les annonceurs à maintenir leurs efforts, en particulier pour les entreprises "qui tirent leur épingle du jeu" dans des secteurs peu touchés comme la technologie ou l'agroalimentaire, estime un expert du marché sous couvert d'anonymat. "On peut aller les chercher

en leur disant: +Vous pouvez jouer les chevaliers blancs en investissant dans le sport, dans cette période difficile+", poursuit cette source. Ne pas investir, "cela peut même être mal vu".

"C'est au contraire maintenant, dans cette situation dramatique, que le soutien des sponsors est nécessaire, plus que jamais. On ne se retirera pas dans des moments comme ça", a renchéri un porte-parole du groupe Iberdrola, principal sponsor de la première division féminine espagnole, auprès de l'AFP.

Si certains ne veulent pas quitter le bateau "en pleine tempête", en sera-t-il autant à long terme dans un marché qui s'annonce sinistré?

"Il y a bien sûr un risque que des entreprises qui voulaient investir ne le fassent plus, le fassent plus tard", pronostique Bruno Bianzina, directeur de l'agence Sport Market, alors que les acteurs du secteur estiment une baisse des investissements de 60 à 70%. L'annonce de plusieurs années de vaches maigres...

Kenny Dalglish, positif au coronavirus, sort de l'hôpital

Kenny Dalglish, ex-joueur et entraîneur historique de Liverpool âgé de 69 ans, est sorti samedi de l'hôpital où il a été diagnostiqué positif au Covid-19. Hospitalisé mercredi pour le traitement d'une infection, Dalglish avait à l'occasion découvert qu'il était porteur asymptomatique du virus. L'Écossais, légende des Reds avec qui il a été trois fois champion d'Europe (1978, 1981, 1984), a fait l'éloge du personnel hospitalier, "absolument brillant".

"Nous avons tous beaucoup de chance de les avoir. (...) Les gens pourraient penser que j'ai eu la plus grande attention à cause de mon nom mais tous les patients du National Health Service (santé publique, ndlr) reçoivent la plus grande attention", a-t-il déclaré au Sunday Post.

Auteur de 172 buts en 515 matches avec Liverpool, Dalglish était ensuite passé entraîneur des Reds. Il a notamment vécu depuis le banc la tragédie de Hillsborough, quand 96 supporters ont péri.

Pablo Sarabia : Vaincre la pandémie serait la vraie victoire de la saison



"Vaincre la pandémie de coronavirus serait la vraie victoire de la saison", a confié l'attaquant du PSG Pablo Sarabia, samedi dans un entretien à l'AFP, alors que la reprise de la Ligue des champions, objectif majeur du club français, reste suspendue à la crise sanitaire. Si les footballeurs doivent "aider" leurs clubs à surmonter les difficultés via une baisse de salaires, la recrue espagnole (27 ans) estime également "qu'il faut remercier tous les médecins, les personnels de santé, les policiers, et tous les autres, qui luttent en première ligne" contre le Covid-19 dans le monde entier.

Question: Comment vivez-vous votre confinement à Paris ?

Réponse: "ça va, j'essaie de faire plein de choses pour éviter d'être toute la journée devant la TV et d'être trop sédentaire. J'essaie d'étudier, de jouer à des jeux avec ma compagne, ou cuisiner, pour faire passer le temps."

Vous en profitez pour étudier le français ?

"Oui, pour améliorer mon adaptation. J'aime communiquer et si je ne comprends pas la langue et que je ne peux pas parler, cela me frustre un peu. J'essaie de profiter au maximum de ces jours chez moi pour étudier et en sortir avec un meilleur niveau de français."

Sur Instagram, vous avez aussi posté une photo en train de lire Harry Potter... en espagnol !

"Oui (rires)! J'aime beaucoup lire, j'ai beaucoup de livres à la maison."

Que faites-vous pour maintenir votre forme physique ?

"Le club nous a envoyé un programme à suivre. Si tu ne bouges pas de la journée et que tu manges un peu plus qu'habituellement, les problèmes arrivent, pas seulement physiques mais aussi au niveau mental. Même s'il y a des jours où vous êtes plus motivé que d'autres. (Au niveau matériel) j'avais des choses à la maison mais le club m'a apporté tout ce que je n'avais pas."

Comment restez-vous en

contact avec le staff et vos coéquipiers ?

"On a un groupe WhatsApp avec toute l'équipe. C'est une situation un peu étrange de rester si longtemps sans se voir..."

Qui met particulièrement l'ambiance dans ce groupe ?

"Si je dois choisir, je dirais Ander (Herrera), Leo (Paredes), (Presnel) Kimpembe (rires). Ce sont des joueurs très drôles, qui créent une bonne ambiance. Ils m'ont aidé à bien m'intégrer quand je suis arrivé (en début de saison en provenance du Séville FC, ndlr)."

Malheureusement pour vous, le foot s'est arrêté au moment où vous étiez imposé comme l'un des joueurs les plus décisifs du PSG avec 14 buts inscrits toutes compétitions confondues...

"D'un point de vue football, je suis très heureux de la façon dont ma première année se déroule. Mais il est vrai qu'en ce moment je n'y pense pas. C'est une situation très compliquée et nous ne devrions pas penser au football, mais plutôt nous concentrer sur l'amélioration de cette situation très grave..."

Vous aviez aussi réussi à vous qualifier pour les quarts de finale de Ligue des champions pour la première fois depuis 2016. Comment avez-vous vécu ce match retour à huis clos contre Dortmund ?

"C'était une soirée très, très spéciale. Premièrement, parce que nous n'avons pas pu jouer devant nos supporters. C'est rare et étrange! Et ensuite, nous avons pu célébrer avec tous les supporters qui étaient en dehors du stade. C'était impressionnant. L'équipe a fait un très grand match."

Pensez-vous que cette qualification peut vous servir de déclic pour viser la victoire finale ?

"Je ne sais pas... Il y a encore un long chemin à parcourir avant la finale, et comme je l'ai déjà dit, je ne pense pas que nous devrions y penser tout de suite. Nous devons nous concentrer sur le fait de traverser cette épreuve et avoir une attitude responsable: rester à la maison et ne pas attraper le virus... J'espère que tout se rétablisse dès que possible afin que nous puissions tous revenir à la normalité."

Avez-vous peur que la saison européenne s'arrête et que vous ne puissiez pas aller au bout en C1 ?

"Penser si la saison est terminée ou pas, ce ne sont que des hypothèses. Notre véritable objectif commun, c'est de combattre la pandémie, la vaincre. Ce serait la vraie victoire de la saison (...) Je pense qu'il faut remercier tous les médecins, les personnels de santé, les policiers, les fonctionnaires et tous les autres, qui luttent en première ligne dans le monde entier."

Ahmed Benjlil n'est plus



Nous avons appris avec affliction le décès, suite à une crise cardiaque, de notre ami Ahmed Benjlil, membre du comité dirigeant de l'ASC.

En ces douloureuses circonstances, nous nous associons au deuil de ses amis, de l'ensemble des adhérents, du comité de l'ASC et de son président Hassan Rmili que cette disparition a particulièrement affecté, vu la grande amitié qui l'a lié au défunt durant de longues décennies.

Nous sommes de tout cœur avec l'épouse du regretté, Mme Ghita et ses enfants Houada, Mehdi, Youssef et Omar.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MÉTALLO	COMPRÉ- HENSIBLE	SAVOIR- FAIRE	PRÉPO- SITION	QUARTIER DE BERLIN	↓ DÉCAM- PER POULIE	GRECQUE TENTE	↑	CHANCE AU JEU	↑	METTRE À L'OMBRE
BLANCH- ISSAGE								PETIT CUBE	EN POCHE ↑ ANCIEN	
TÊTE DE TIGRE			POÈTES ÉPIQUES	RIGIDITÉ LETTRES DE LORCA						
ÉQUIVA- LENT					NOIR PUR	MESSAGE JEU CHINOIS				
								TRANQ- UILLISÉ	MORCEAU D'ARN	LETTRES DE JEAN
DOUBLE DIODE				SOÛLE GIFLE						
		SAISON UTOPI- QUE				MAUVAIS FILM				
GRECQUE ÉTEND- UES								LA FIN DU JOUR	CHEVILLE TORDUE	AUTHE- NTIQUE
LE MÊME EN PLUS COURT			POULIE ÈRE			TRANSP- IRER CARDI- NAUX				
NIAIS TREMB- LER					PORTE- MONNAIE PRONOM					
								FIN DE COURSE		
EN ÉLÉVAT- ION				VENU AU MONDE			À L'ENVERS: HAUSSE			

Solution mots flechés d'hier

DÉCHA- INÉ	UN TYPE CURIEUX	D'	POUR FINIR ET...	ARTICLE	MOUVEN- T	UN SOLITAIRE	OSSEUSE DANS LE MOTTOUR	B	A UN POUR DEUX	J	AVANT DE L'ANON
S	Q	U	E	L	É	T	T	I	Q	U	E
ULTRA- VIOLET	U	V	ÈRE	A	G	E	LETTRES DE MÉMOS	T	PAGE FIN D'ANNÉE	A	N
LETTRES DE GIBERN	E	E	DYMBLE DE MÉPHON	POUSSE- CERCLE DE JEU	O	N	G	U	E	N	T
O	S	T	R	A	C	I	S	M	E	B	O
REJET HOSTILE	T	A	C	A	R	E	A	PÈZE	E	EN SACRE PÉRIODE	B
QUINZE DE ROND	I	O	E	N	P	E	R	S	O	N	N
ÉTUDE DES PONTS	O	D	O	N	T	O	L	O	G	I	E
A	N	E	Z	O	N	E	R	R	E	DE BRI ENNAUT FIEL	S
BAUPÊTE	N	E	P	O	U	S	E	LE MOND EN COMPT	I	D	E
LETTRES DE SÉVIGNÉ	E	L	E	Q	U	A	L	I	T	E	
QUINZE DE VOLÉE	R	A	C	L	E	E	VENU (LA BOUCHE)	B	E	E	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72
Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

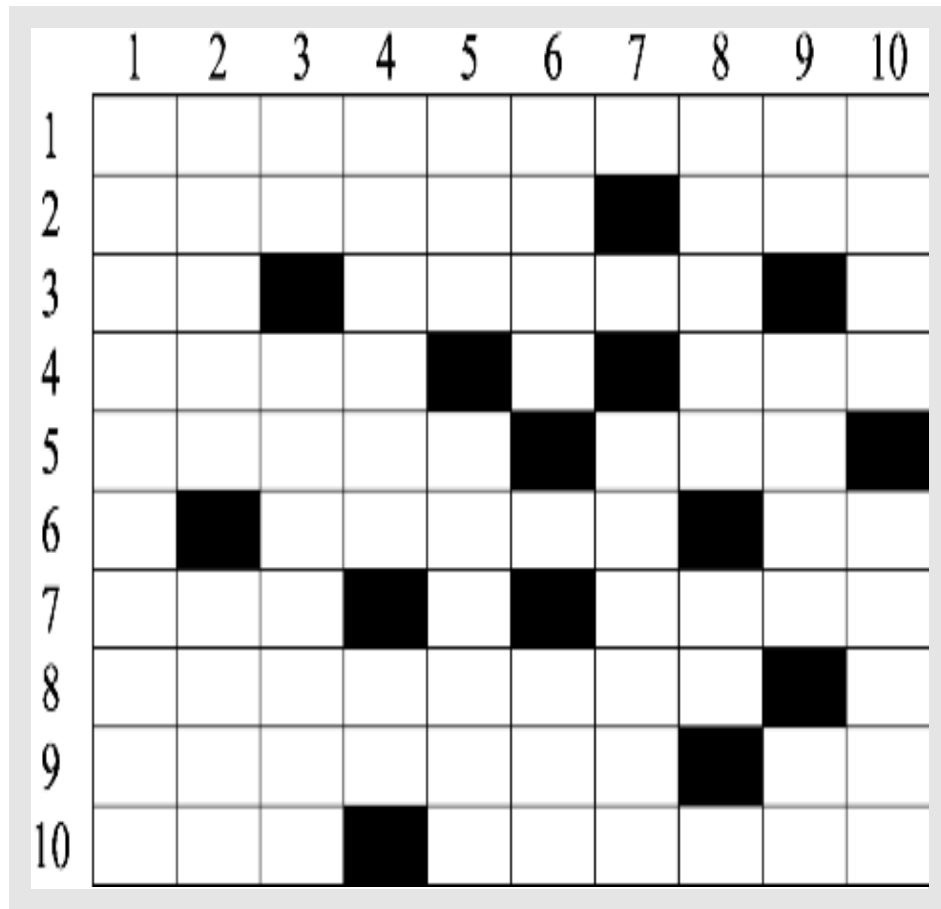
Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Commun
- 2- De ville – Avant les autres
- 3- Personnel – Vénéré
- 4- Laes – Indien
- 5- Plus neuves – Petits cubes
- 6- Eau de France – Champion
- 7- Fameux espion – Médication
- 8- Sainte ridicule
- 9- Jambière grecque – Coutumes
- 10- Saison - Charmé

VERTICALEMENT

- 1- Délire de revendication
- 2- Vases – Sacré
- 3- En débit – Colorée
- 4- Fatiguées – Club de France
- 5- Nid d'espions – Canal de chez nous
- 6- Mesure en or – Centrale marocaine
- 7- Rebut
- 8- Une qu'on sait encore pas faire... - L'Union
- 9- Tête de liste - Roi slave - Vieille cité
- 10- Crochet - Raisonnable

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

7	4	6	9	1		3			
			7	8					
	5	8				1			
2		3		8	4	7		6	
4								3	
1		5	3	6		4		9	
		7				3	4		
			4		7				
	4		5	1	6	9		8	

Moyen

			9	7	3	1			
				6				5	
		4		8		3		9	
4									
6		9	5	4	2	7		3	
									2
1	6		3		5				
	3			2					
		8	4	5	6				

Difficile

		1		5					
	3			7			6		
			8				7	2	
					5	3		8	
	8	7		6		4	5		
9		5	3						
6	9				4				
	1			3			8		
				2		1			

Expert

					9	3			
	6		8			5		2	
4	1					8		6	
			1			6			
			7		2				
		2			4				
8	7							3	5
9	4				1			6	
		6	5						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	3	7	5	1	8	9	4	2
9	1	5	3	4	2	7	8	6
8	2	4	6	9	7	3	5	1
3	5	8	9	6	1	4	2	7
4	9	2	7	3	5	1	6	8
1	7	6	2	8	4	5	9	3
2	6	9	1	5	3	8	7	4
7	4	1	8	2	9	6	3	5
5	8	3	4	7	6	2	1	9

Moyen

6	8	3	4	5	7	9	1	2
1	7	2	8	9	3	4	5	6
5	4	9	2	6	1	7	3	8
3	1	6	9	4	8	2	7	5
7	5	4	1	2	6	3	8	9
2	9	8	3	7	5	6	4	1
9	2	5	7	8	4	1	6	3
8	3	7	6	1	9	5	2	4
4	6	1	5	3	2	8	9	7

Difficile

9	4	7	2	6	8	5	3	1
2	5	8	3	4	1	6	7	9
3	1	6	5	7	9	2	8	4
6	8	5	7	1	2	9	4	3
1	2	3	4	9	5	8	6	7
4	7	9	8	3	6	1	2	5
5	6	4	9	8	7	3	1	2
7	9	1	6	2	3	4	5	8
8	3	2	1	5	4	7	9	6

Expert

1	9	6	2	5	8	4	3	7
4	8	3	1	9	7	5	2	6
2	7	5	3	4	6	8	9	1
3	5	4	9	7	2	6	1	8
9	1	8	6	3	5	7	4	2
7	6	2	4	8	1	3	5	9
8	4	7	5	2	9	1	6	3
5	2	1	8	6	3	9	7	4
6	3	9	7	1	4	2	8	5

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 17 DRD/CE/I/2020

Ouverture à huit clos
La Direction Régionale DRÄA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance le présent appel d'offres qui concerne l'installation du système de télégestion au niveau du centre Zagora.

Le financement du présent projet est assuré par la Banque Européenne d'investissement (BEI7).

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2.000.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 DH.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>, et sur DGMarket.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau

Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

Les dossiers d'appel d'offres sont remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de

la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance à huit clos d'ouverture des plis.

L'ouverture à huit clos des plis aura lieu le Mercredi 06 Mai 2020 à 10H00 à la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195

N° 3256/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DRAA-TAFILALET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/DRD/CE/AMD/1/2020

Ouverture à Huit-clos

Entretien du réseau de distribution d'eau potable et réalisation des nouveaux branchements au complexe Solaire NOOR-Ouarzazate et au centre de GHESSATE et Douars (Province Ouarzazate).

La Direction Régionale DRÄA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à

Meknès lance l'appel d'offres relatif à l'Entretien du réseau de distribution d'eau potable et réalisation des nouveaux branchements au complexe Solaire NOOR-Ouarzazate et au centre de GHESSATE et Douars (Province Ouarzazate).

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

- Estimation : 200 000,00 DH TTC

- Caution provisoire : 3 000,00 DH

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les dossiers de consultation peuvent être retirés aux adresses suivantes :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Dräa Tafilalet : 20, Rue Antsirabe - Meknès

Tél. : (05)35520508 Fax : (05)35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRÄA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance à Huit-clos d'ouverture des plis.

L'ouverture à Huit-clos des

plis aura lieu le Mercredi 06/05/2020 à 10 :00 à la Direction Régionale DRÄA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat projets Eau potable de la Direction Régionale DRÄA TAFILALET

de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3257/PC

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

Ecole Nationale de Santé Publique



المملكة المغربية

وزارة الصحة

المدرسة الوطنية للصحة العمومية

ROYAUME DU MAROC

Maitre d'ouvrage : Ecole National de Santé Publique (ENSP)

Année budgétaire : 2020

Le programme prévisionnel des marchés publics au titre de l'année 2020

Le programme prévisionnel des marchés que l'Ecole Nationale de Santé Publique envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

TRAVAUX

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux d'aménagement des locaux de l'ENSP	Aménagement	ENSP	Appel d'offres ouvert	Juin 2020	Unité des Achats à l'ENSP 0537-68-31-62	

FOURNITURES

Type de Fourniture	Objet des Fournitures	Lieu de la livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Matériel informatique	Achat et installation de matériel informatique et logiciels	ENSP	Appel d'offres ouvert	Mai 2020	Unité des Achats à l'ENSP 0537-68-31-62	
Matériel et mobilier de bureau	Achat de matériel et mobilier de bureau pour les salles de cours et l'amphi théâtre	ENSP	Appel d'offres ouvert	Juin 2020	Unité des Achats à l'ENSP 0537-68-31-62	
Matériel technique	Achat de matériel de sonorisation pour équipement de la salle de réunion	ENSP	Consultation	Juin 2020	Unité des Achats à l'ENSP 0537-68-31-62	

SERVICES

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Entretien des espaces verts	Entretien des espaces verts des bâtiments de l'Ecole Nationale de Santé Publique	ENSP	Appel d'offres ouvert	Avril 2020	Unité des Achats à l'ENSP 0537-68-31-62	100%
Etudes	Levée topographiques de l'Ecole Nationale de Santé Publique	ENSP	Consultation	Mai 2020	Unité des Achats à l'ENSP 0537-68-31-62	
Etudes	Etudes techniques relatives au projet d'aménagement de l'ENSP	ENSP	Consultation	Mai - Juin 2020	Unité des Achats à l'ENSP 0537-68-31-62	

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Figuig
Commune de Figuig



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم فوجيج
جماعة فوجيج

AVIS DE REPORT DE L'APPELS D'OFFRES OUVERT

N°03/2020/CF

Le président de la commune de Figuig porte à la connaissance du public que ;

- vu les circonstances actuelles que connaît notre pays à l'issue de la propagation de la pandémie COVID 19 et dans le cadre du respect des mesures de confinement ; et afin de garantir l'égalité des chances entre les concurrents ;

il a été décidé de reporter à une date ultérieure, la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 03/2020/CF, ayant pour objet : **Achat de tuyauterie et pièces spéciales pour réseau AEP à la ville de Figuig** et qui a été prévue pour le Lundi 13 Avril 2020 à 11h00.

N° 3259/PA

N° 3258/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N° 31/DR2/2020
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Sécurisation de l'AEP des centres MZOUA, DOUIRANE et SIDI GHANEM à partir de la conduite régionale ABOU AL ABBASS SEBTI Province Chichaoua.

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 000 000.00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 30 000.00 DH.

Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631- Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 14 Mai 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE -

Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Service Achats - DR2" de la "Direction Régionale Du Tensift" à l'adresse : "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3260/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N°32/DR2/2020
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Renforcement de l'AEP de la gerance de LAMZOUA à partir de la conduite régionale ABOU EL ABBAS SEBTI PROVINCE CHICHAOUA.

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 7 440 000.00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 74 400.00 DH.

Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631- Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale

du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 14 Mai 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Service Achats - DR2" de la "Direction Régionale Du Tensift" à l'adresse : "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3261/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N°33/DR2/2020
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de gestion et de surveillance des stations de pompage Takerkoust, Ourika 1,2,3 et Agdal 7 à l'unité de production Marrakech.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 530 000.00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5 300.00 DH.

Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631- Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31/ Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à

l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 14 MAI 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Service Achats - DR2" de la «Direction Régionale Du Tensift» à l'adresse : "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3262/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N°34/DR2/2020
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion des stations de pompes et surveillance d'adduction de la Zone de Rhamna (province Rhamna).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règle-

ment de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 530 000.00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5 300.00 DH.

Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631- Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31/ Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 14 Mai 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Service Achats - DR2" de la «Direction Régionale Du Tensift» à l'adresse : "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 3263/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE

L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 35/DR2/2020.
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition de fourniture de bureau pour la Direction Régionale de l'ONEE-Branche Eau de Tensift-

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 314 980,00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 200,00DH.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 14 Mai 2020 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus-indiquée.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le service Achat de Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau.

N° 3264/PC